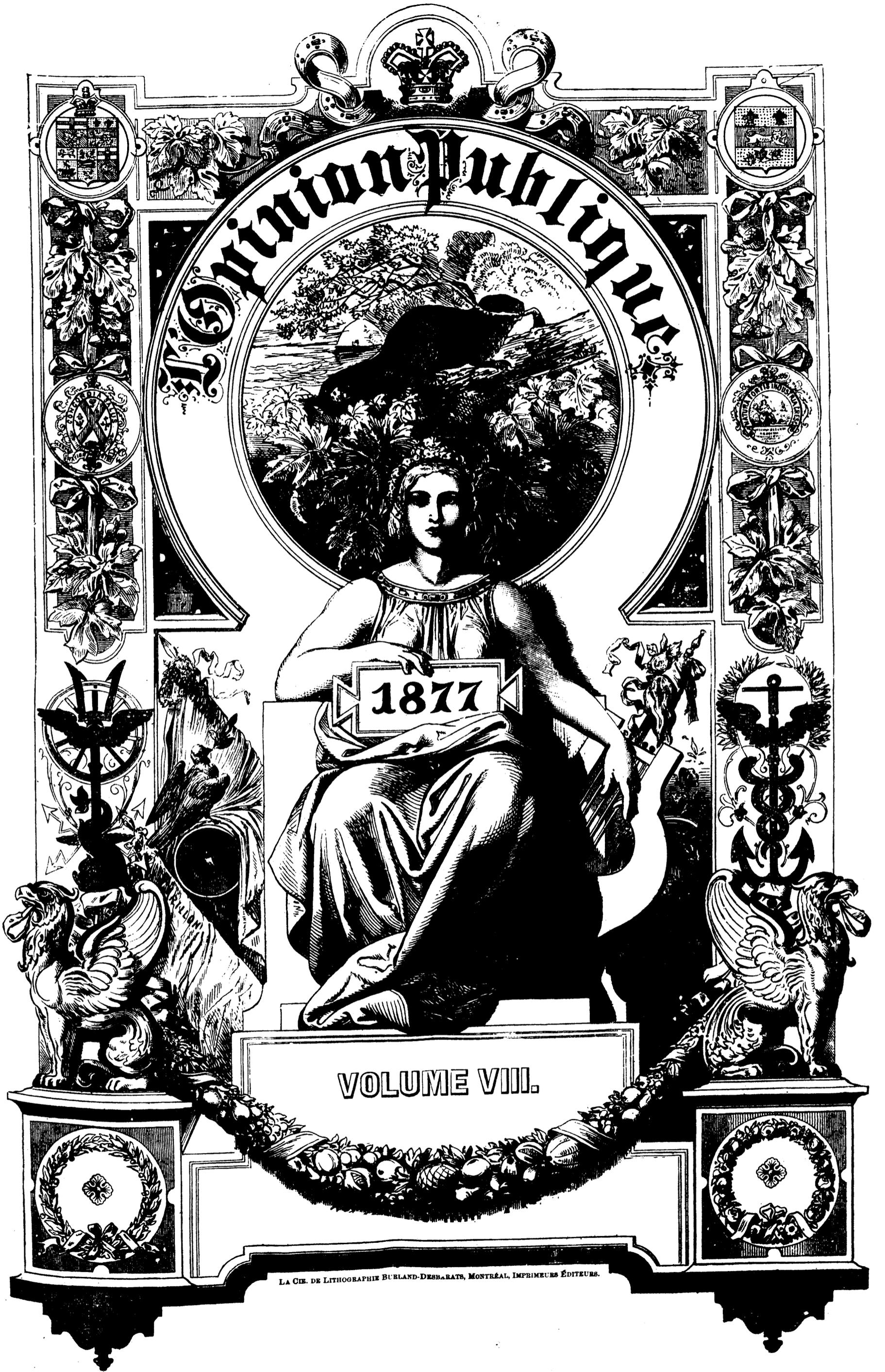


Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |



Le Dictionnaire Publique

1877

VOLUME VIII.

LA CIE. DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, MONTRÉAL, IMPRIMEURS ÉDITEURS.

INDEX DU VOLUME VIII.

DU 4 JANVIER AU 27 DECEMBRE 1877.

GRAVURES.

- A**
Attaque d'une diligence de la malle par les Indiens, 54.
Albani (Mlle Emma Lajeunesse), 82.
Anglin, L'hon. T. W., Président de la Chambre des Communes, 250.
Accident de chemin de fer près de Danville, Québec, 258.
Arrivée d'un missionnaire en vue de la mission de N.-D. de Bonne-Espérance, 283.
Approvisionnement des phares, 562.
Accident de Brantfort, 567.
- B**
Beautés du dernier siècle, 18.
Beautés d'aujourd'hui, 19.
Bucentaur (le), d'après l'original dans l'arsenal de Venise, 66.
Bateaux à vapeur cassant la glace sur la Delaware, 91.
Bélangier, Horace, 126.
Bateau sauveteur (le) qui a servi au débarquement des passagers du steamer *L'Amérique*, 137.
Beaudry, Jhon. J. L., 171.
Baie du Tonnerre, lac Supérieur, 262.
Bic, le, 483.
Baie de Quinté, la, 507; Mountain Mills, 543.
Bibaud, l'historien Michel, 579.
Bourbeau, D. O., M.P., 579.
- C**
Conférence Européenne, les membres de la, 42.
Chanson du vieux marin, la, 46.
Chaloupe de pilote en aval de Sandy-Hook, 75.
Course de chevaux de race sur les frontières de l'Autriche et de l'Herzégovine, 94.
Combat entre la lampe au pétrole et la théière, 115.
Carnaval au 15ème siècle, la, 118.
Changarnier, le général, 135.
Carrières de Montréal, les, 139.
Château de Citry, résidence de M. Hector Bossanga, 171.
Constantinople: L'éclipse de lune, 126; Ouverture du parlement Ottoman, 214; Le bateau le *Medjidié* embarquant de l'artillerie pour l'armée turque, 271; Embarquement de troupes et de canons à destination de Varua, 271.
Carlton House, Saskatchewan, 195.
Chutes d'eau près de Truro, N.-E., 199.
Conroy, Mgr., Délégué apostolique en Canada, 243, 267; arrivée de Mgr. Conroy à Montréal, 279.
Catastrophe de Ste. Geneviève (la), 243.
Crise du 16 mai en France, 303.
Commission des Pêcheries à Halifax, la, 306-307, 574.
Clief du tableau de Sa Majesté et de la famille royale, 339.
Chapitre du diocèse de St. Hyacinthe, 432.
Chauveau, l'hon. P. J. O., 459.
Chasse au canard, la, 490.
Commandeur de Chastes, oerueil et restes du, 531.
César, 570.
Canal Lachine: Elargissement du, 582, 583.
Chasse au chevreuil, 598.
Charette, le général baron de, 615.
- D**
Dolce far niente: Le gouvernement de Québec durant la vacance, 51.
Dufferin, Manitoba, 91.
Débarquement des passagers du steamer *l'Amérique*, échoué à Long-Branch, 127.
"Durbar" (le) impérial à Delhi, 122.
Départ des missionnaires, la, 250.
Départ du missionnaire, le, 298.
Dorion, Sir Antoine-Aimé, 462.
Départ du *Newfield* avec les produits canadiens pour l'Exposition de Paris, 579.
- E**
Entre amis, 55.
Ex-voto du marin, l., 63.
Entrée de Mahomet II dans Constantinople, 70.
Emmerson, Manitoba, 91, 154.
Exposition Universelle de 1878: Façades de la Section étrangère sur l'une des avenues intérieures du palais du Champ-de-Mars, 150.
Etablissement ichthyogénique du gouvernement canadien près de Newcastle, Ontario, 174, 175.
Emeutes des employés de chemins de fer américains, 382.
En mer, 454.
- F**
Femme de Thèbes, une, 15.
Fabrication du sucre d'érable, 259.
France: Les nouveaux ministres, 398; Arrivée du maréchal Président de la République au camp d'Avord, 411.
Famille d'Esquimaux du fleuve Mackenzie, 447.
Fin d'octobre, 510, 511.
- G**
GUERRE D'ORIENT: Le Czar passant en revue les troupes russes sur le Champ-de-Mars à St. Pétersbourg, 6; Départ du grand-duc Nicolas pour aller prendre le commandement de l'armée du Sud, 27; Tenu de campagne d'hiver de l'armée russe, 58; Uniformes de l'armée turque sur le Danube, 79; Edhem Pacha, le nouveau grand-vizir, 106; Hobart Pacha, commandant en chef des forces navales turques, 106; Présentation, par une députation de jeunes Hongrois, d'un sabre d'honneur à Abdul-Kérim, 111; Carte topographique du siège de la guerre, 223, 224; Le grand-duc Nicolas, commandant en chef des forces russes, 238; Abdul-Kérim pacha, 238; Carte de l'Empire Ottoman, 246, 47; La ville de Kars, 255; Hobart pacha courant le blocus sur le Danube, 262; Types arméniens, 270; Vue de Bayazid, en Asie, 270; La flotte turque, 271; Départ du Czar pour aller prendre le commandement de l'armée du Danube, 274; Principaux points du théâtre de la guerre en Europe, 294; Le pays occupé par l'armée du Caucase en Asie, 295; Le monitor turo *Lutfi Djéhil* coulé à fond par une batterie russe, 310; Le prince Charles de Roumanie et la princesse Elizabeth, son épouse, 315; Entrée du grand-duc Nicolas dans Bucharest, 322; Débarquement des troupes et d'artillerie à Trebizonde, 339; Théâtre de la guerre en Asie mineure, 346; Les Russes traversant le Danube, 376; Passage du Danube à Sistowo, 390; Plongeurs turcs détruisant les torpilles des Russes, 391; Départ de la flotte turque de Constantinople, 394; Levée d'un camp de Cos ques, 427; La forteresse imprenable de Shumia, 430; La passe de Shipka et le mont Nikolai, 435; La bataille de Plevna, 31 juillet, 428-29; La prière du soir à bord d'un monitor turc, 447; Le passage des Balkans, 450, 451; Attaque contre la position russe au défilé de Shipka, 459; Mehmet-Ali pacha, 463; Soliman pacha, 474; Attaque des Russes contre les hauteurs fortifiées de Radichovo, 502; Vue d'Osman-Bazar et d'Eski-Djoutma, 514; Bataille de Shipka, 526, 531; Assaut de la redoute de Grivitska, 543, 571; Enterrement des morts à Plevna, 571; La bataille de Gorny-Dubnik, 595; Une rue de Kars pendant la nuit qui a suivi l'assaut, 615.
- H**
HOMMES DE 37-38, LES: Bonaventure Viger, 75; Le Dr. Chénier, 87; Les trois Dumouchel, 111; Le Dr. Duvert, 135; Pierre Amiot, 171; Le Dr. L. H. Masson et M. Damien Masson, 183; Toussaint-Hubert (Godd), 243; Siméon Marchessault, 291; Jean-Joseph Girouard, 339, 363; Les ruines de Saint-Benoît, 363; J.-Bte Proulx, 435; Le major Hébert, 459; Le capitaine P. Jalbert, 615.
Haunan, Mgr., Archevêque d'Halifax, 267; Consécration du nouvel Archevêque à Halifax, 286.
- I**
Ile aux Graes, 210.
Inauguration du chemin de fer des Laurentides, 423.
Incendie de Portland, N.-B., 534.
- J**
Japon, mœurs et coutumes, 202.
Jeune artiste, le, 538.
- L**
Letellier de St. Just, Son Excellence Luc, 3.
Le l'asse à la cour d'Alphonse, roi de Ferrare, 34.
La Charité et le Courage militaire, 54.
La cueillette des violettes, 187.
Loin du monde, 190.
Laombe, le R. P. Albert, O.M.I., 195.
La première levée, 234.
La dernière couchée, 234.
Laectot, Médéric, 399.
Leblanc, C. A., 399.
Laurier, l'hon. Wilfrid, 507.
La mère est malade, 550.
- M**
Musée d'artillerie: La nouvelle collection des costumes militaires français, 55.
MONTREAL: Fête costumée au Victoria Skating Rink, 66; Les améliorations du canal Lachine, 90; Le premier bateau de la saison, 207; Grand incendie du 29 avril sur la rue St. Urbain, 219; Vue des ruines, 226; Portraits des sept pompiers victimes du grand incendie du 29 avril, 231; Illumination en l'honneur du cinquantenaire de Pie IX, 283; Procession aux flambeaux en l'honneur du Délégué apostolique, 291; La grève des journaliers du port, 327; L'élément du 12 juillet: meurtre de Hackett, 351; Attaque d'une sentinelle qui tue un des assaillants, 351; Club de natation à l'île Ste. Hélène, 427; Exposition de la Société d'Horticulture, 466; La maison Dupuis-Frères, 538; Montréal en 1723, 606-7.
Mort de Wolfe sur les plaines d'Abraham, 114.
- Mort de Montcalm**, 114.
Métis, le phare de, 135.
Modes de Paris: Toilettes de la saison, 151.
Morrison, M. C. F. C., curé de St. Cyprien, 153.
Mikuskokiséyín, Abraham, chef de la tribu des Cris, 198.
Mission de St. Albert, territoire du Nord-Ouest, 207.
Mes enfants, soyez sages! 238.
Marches naturelles, Montmorency, 283.
Martyre aux Catacombes de Rome, 463.
Macdonald, Sir John A.: Discours aux citoyens de Brome, 355; Procession aux flambeaux à Montréal en son honneur, 355.
Manitoba: Résidence du lieutenant-gouverneur à Fort Garry, 588; Réception de Lord Dufferin à Rockwood, 588.
Maison et ses trésors, la, 603.
- N**
New-York: Exercice des enfants des écoles pour leur apprendre à se sauver en cas d'incendie, 58; La charrie à neige à Long-Island, 91; Le pont suspendu sur la rivière de l'Est à Brooklyn, 186.
"Northern Light" (le) dans les glaces du détroit de Northumberland, 99.
Noé, M. le Comte de (Cham), 138.
Narsés, Mgr. de, Patriarche des catholiques arméniens de Turquie, 142.
Nouvelle manière de s'aider, 555.
Naufrage du vaisseau de guerre des E. U. le *Huron*, 535.
Noël, 618, 619, 622.
- O**
Ottawa: Plan de la Chambre des Communes, 99; M. J. M. Currier résignant son siège dans la Chambre des Communes, 211; Nouvel édifice de l'Institut-Canadien-Français, 531.
- P**
Patrizzi, le Cardinal, 27.
Premier-né, le, 31.
Pelletier, l'hon. C. A. P., 75.
Promenade en voitures d'hiver sur le nouvel "Ocean Parkway," à Brooklyn, 87.
Proclamation de la reine Victoria comme Impératrice des Indes, à Delhi, 102.
Paris: Bal masqué au Grand Opéra, 106; Les Tuileries telles que restaurées, 127.
PIE IX: Son portrait, 159; Ciboire offert par le Tiers-Ordre de Montréal, 162; Calice offert par les Zouaves Pontificaux du Canada, 162; Cassette qui doit contenir l'offrande des catholiques du Bas-Canada, 162; Cadeau des catholiques de Manitoba, 163; La messe de Pie IX, 375; La messe pontificale dans la Basilique de St. Pierre-aux-Liens, 402-3; Sa Sainteté béniissant une députation de Polonois, 471.
Parent, M. L. E., curé de 1 Pointe-aux-Trembles, 493.
Plaine de Marathon, la, 211.
Philadelphie: Ouverture de l'Exposition Permanente, 255.
Paysages, une série de, 358.
Premier-Réal, S. E. M. le Comte de, 366; Sa demeure à Emuy (Chine), 366.
Paysages et vues sur le chemin de fer Intercolonial, 414-15, 523; Sayabec House, 22.
Ponts sur le chemin de fer Intercolonial, 418.
Pique-nique sur l'île, un, 475.
Phares du fleuve St. Laurent, 498-99, 558-59.
Pivvire gigantesque capturée à Terrebonne, 522.
- Pôle Nord**: Projet d'y parvenir en ballon, 523.
Portrait inédit de la Fornarina, 594.
Petit chaperon, le, 610.
- QUEBEC**: Résidence des Jésuites à Sillery, 198; L'Hermitage, ou Beaumanoir, 198; Spencer-Grange, 210; Spencer-Wood, détruit par le feu en 1860, 315; Vue à vol-d'oiseau de l'Hôtel-Dieu, 411; L'ancien collège des Jésuites, 495.
- R**
Rouen, la cathédrale de, 39.
Rapides de Ste. Anne, les, 78.
Ruines du vieux fort de Ste. Anne, 166.
Roboul, le R.P., O.M.I., 183.
Rocheux-aux-Diseaux, le, 354.
Rivière de la Tortue, 406.
Richards, Sir William Buel, 462.
Robespierre, le mort de, 478.
Repentir, le, 535.
- S**
Saint-Férol, Québec, 30.
Skating-Rink de la Chaussée-d'Antin, 67.
Station de Torbay: Le personnel d'opérateurs télégraphiques, 130; La Station de Torbay, 130.
Smith, l'hon. A. J., 178.
Smith, Wm., 178.
St. Louis: Incendie du Southern Hotel, 210; Recherche de cadavres dans les ruines du Southern Hotel, 210.
Sa Majesté la Reine Victoria et les membres de la famille royale, 342-43.
Sanborn, M. le Juge, 366.
Saint-Thomas d'Aquin dictant l'office du Saint-Sacrement, 426.
Saint-Louis fait ouvrir les godes du royaume, 495.
Sœur de Charité, la, 591.
- T**
Types et uniformes de la Roumanie, 42.
Tableau dogmatique et historique de la Propagation de la Foi, 267.
Toronto: Manière d'attraper les chiens non licencés, 370.
Thiers, Louis-Adolphe, 435; Ses funérailles à Paris, 466-67.
- U**
Un jeune ouvrier canadien, 22.
Une page de la fameuse Bible mazarine, 367.
Une première communion donnée par le Pape, 567.
- V**
Visite de Midhat Pasha au patriarche arménien, 142.
Vase et fragments d'antiquité trouvés dans les champs du St. Maurice, 370.
Vue du terrain où repose Sir Geo. E. Cartier, 399.
- W**
Washington: La Commission Electorale en Session, 103; La Commission Electorale en session secrète, 123; Vue de la Maison-Blanche, 164.
Winnipeg, Manitoba: Etablissement des R.R. P.P. Oblats, 115.
Whitcor, M. F. W., 178.
Wilmet, M. Samuel, 178.
Winnipeg, Manitoba, 546-47.
- Y**
Young, Brigham, 447.

MATIERES.

- A**
Apparitions (les) de la Vierge Marie à Marpingen, 28.
Acadie (l'), 45.
A propos d'une version grecque, 56.
Avertissement du Saint-Office à Georges Saint-Aimé, 57.
Aux lecteurs de l'*Opinion Publique*, 61.
Affaires américaines, 61.
Ange gardien (l'), 64.
Albani (l') à Paris, 82, 344.
A propos d'engrais, 83.
Assassin (un) factieux, 83.
Aux cultivateurs, 85, 287.
A propos de politique, 97.
Annales de l'Exposition de 1878, 117.
Annales du meurtre, 131.
Assassin (un) de quatre ans, 218.
Acadiens (les), 158.
A nos compatriotes, 206.
Anglin (l'hon. T. W.), 250.
A propos d'autographes, 257.
Album (l') de l'Institut d'Ottawa, 268.
Antiquités canadiennes, 273.
Angleterre (l') et la guerre, 292.
Attentat (l') du Lac des Deux-Montagnes, 292.
A propos de politique, 349.
Athènes et Versailles, 350.
A quoi tient l'amour, 353.
Arnée (l') française, 376.
A couteaux tirés, 381.
Appel (un) dangereux, 400.
- B**
Appel fait à la charité, 422.
Anglais et Français, 433.
Aventures (les) d'un rossignol, 437, 452, 464.
Amusements populaires à Paris, 453.
A une jeune fille, 458.
Ambassade (le roi), 506.
Abbé Litz (le célèbre), 566.
Auteurs et journalistes canadiens, 587.
- Bibliothèque de la Législature de Québec**, 4.
Bulletin des dernières nouvelles, 9, 17, 33, 47.
Beau témoignage, 62.
Bibliographie, 69, 101, 110, 191, 213, 269, 389, 409, 461, 556, 589.
Bélangier (Horace), 123.
"Bastonnais" (The), 167.
Bandits (les) au Texas, 345.
Bon conseil (un), 436.
Bachi-Bazonks (les), 446.
Biographies (les) de M. L. O. David, 506.
- C**
Commodore Vanderbilt (le), 25.
Corbeau (le), 32.
Coutumes anglaises de Noël, 44.
Canadiens (les) à Paris, 80, 126.
Causeries, 50.
Changarnier (le général), 98.
Choses et autres, 93, 100, 112, 125, 141, 155, 165, 179, 221, 233, 244, 261, 269, 292, 311, 321, 336, 341, 349, 369, 374, 389, 419, 431, 441, 455, 467, 481, 501, 513, 518, 527, 537, 545, 573.
Ca et là, 93, 98, 113, 125, 167, 209, 491, 501, 515.
Critique (la) littéraire, 98.
Conversion (la) du Czar Alexandre Ier, 98.
Concerts, 110.
Correspondance, 105, 155, 172, 201, 209.
Conversions (les) en Angleterre, 105.
Cartouche, 113.
Chronique parisienne, 113.
Chasse (une) au sanglier, 117.
Carême (le), 125.
Concert (le) de M. Martel, 126.
Correspondance européenne, 136, 145, 160, 169, 184, 193, 220, 229, 253, 265, 301, 313, 365.
Catastrophe dans une église à New-York, 141.
Cabinet (le) de Washington, 148.
Catastrophe (la) de Saint-Prospier, 227, 232.
City of Brussels (le), 249.
Crise (la), 266.
Cléricat, 273.
Crise (la) en France, 289, 333.
Causerie, 293.
Canada (le) et l'Australie, 305.
Crime (un) épouvantable à Paris, 305.
Canal (le) de Panama et le chemin de Pacifique Canadien, 341.
Comment faut-il lire les vers? 341.
Ce qui s'est passé à Kichenetz, 344.
- Chemin (le) de fer des Laurentides**, 421.
Coseil (un) patriotique, 421.
Cadeaux faits au Pape, 424.
Crise (la) commerciale, 445.
Catastrophe en mer, 446.
Combat naval, 446.
Canadien (le), 457.
Chauveau (l'hon. M.), 458.
Critique (un) à l'école, 460.
Crime (le) à Montréal, 469.
Christo, le Colomb, 470.
Charette (le général baron de), 614.
- D**
Dames (le jeu de), 5, 24, 36, 48, 60, 72, 84, 95, 108, 119, 132, 144, 155, 168, 180, 191, 203, 227, 239, 251, 263, 274, 287, 299, 311, 323, 335, 347, 359, 371, 395, 419, 431, 443, 455, 467, 491, 503, 515, 527, 539, 551, 563, 575, 587, 599, 611, 624.
Du sang-froid, s'il vous plaît, 16.
Deux amis, 23.
Domptage et dressage des chevaux par l'électricité, 33.
Discours (un), 37, 257.
Découverte (une) importante, 38.
Désastres maritimes, 113.
Dettes publiées (les), 117.
Dialogue littéraire, 134.
Décision (une) importante, 148.
Drame (un) improvisé, 163.
- Délégué (le) apostolique**, 191, 256, 268, 269, 277, 410.
Drame (le) du siècle, 217.
Discours-programme (un), 326.
Départ de missionnaires et de colons pour Manitoba, 341.
Débuts (les) d'un académicien, 353.
Dépôt de l'instruction publique, 419.
Drôle (une) de coutume, 429.
Discours (le) de M. Chapleau, 433.
Diable (le) dans une horloge, 440.
Deux documents importants, 506.
Discours de Sir John (un), 533.
- E**
Enfant (l') nouveau-né, 8.
Emigration française, 13.
Echecs (les) 35, 47, 60, 72, 84, 96, 108, 120, 132, 144, 156, 167, 179, 192, 203, 227, 239, 251, 263, 274, 287, 299, 311, 323, 335, 347, 359, 371, 395, 419, 431, 443, 455, 467, 491, 503, 515, 527, 539, 551, 563, 575, 587, 599, 611, 624.
Entre amis, 53.
Elections (les) civiques, 73, 86, 113.
Echecs parlementaires, 74, 89, 100, 112, 126, 137, 153, 165, 179, 191, 203.
Expériences agricoles, 96.
Echecs de la Capitale, 146.
Esquisses littéraires, 213.
Fohos d'Ottawa, 215, 278, 304, 317.
Emigration à Manitoba, 217.
Epouses rurales, 245.

Esprit (l') d'entreprise de *Herald* de New-York, 244.
 Exécution (l') de Billoir, 249.
 Encore un Billoir, 249.
 Encore une preuve que nos littérateurs sont bien appréciés en France, 277.
 Etendard (l') du Prophète, 285.
 Écrivains (les) Canadiens en France, 376, 410.
 Encore un terrible exemple, 381.
 Empire (l') et la Monarchie, 385.
 Empereur (l') Guillaume à Eins, 386.
 Episode (un) de la vie du Czar Nicolas, 393.
 Espagne (l') et la Turquie, 401.
 Explication (une), 409.
 Exposition (l') Universelle, 410, 482.
 Erreur (une) judiciaire, 421.
 Éclairage des trains de chemin de fer, 422.
 Exposition (l') Provinciale, 446, 467.
 Émissaire (l'), 470, 488.
 Elections (les) en France, 482.
 Echos parisiens, 484, 501.
 Echos politiques, 493, 518, 541, 557, 573, 577, 601.
 Ere (l') révolutionnaire en France, 605.

F

Faits divers, 83, 95, 101, 119, 129, 143, 153, 167, 173, 191, 215, 221, 233, 245, 263, 274, 287, 299, 305, 323, 335, 347, 359, 371, 374, 389, 407, 417, 429, 441, 449, 477, 479, 489, 491, 501, 513, 525, 539, 551, 557, 573, 580, 597, 611, 623.
 Foster (M.) sur le travail des prisonniers, 110.
 Faillite (la loi de), 131.
 Fourchettes (les), 141.
 Fête-Dieu, 279.
 France (la): Dissolution, 362, 493, 505.
 Fils (la) de l'Église anglicane, 401.
 Fantaisie chiffrée, 431.
 Fils (la) du monde, 484.
 Future reine d'Espagne (la), 497.
 Fille laide (une), 500, 512, 524, 536, 548, 560, 572, 584, 593, 608, 620.
 Femmes instruites, 549.
 Femmes (les), 557, 575, 587, 599.
 Étien O'Donoghue (le), 577.

G

Gants (les), 5.
 Galerie (la) de *L'Opinion Publique*, 73.
 Galanterie, 82.
 Guerre (la), 205, 232, 290, 292, 422.
 Grand incendie de St. Jean, N.B., 304.
 Grant (le Général) et l'affaire de l'*Alabama*, 350.
 Grèves (les) aux États-Unis, 362, 377, 385.
 Gambetta complice des communistes, 385.
 En prison, 445. Aux enfers, 477.
 Gazette des tribunaux, 424, 440, 465, 485, 509, 521, 605.
 Grand mariage, 436.
 Grève (la) sur le canal Lachine, 623.

H

Histoire de grand monde, 11, 20, 35, 40, 51, 68.
 HOMMES (LES) DE 37-38: Bonaventure Viger, 76; Le Dr Chénier, 87; Les trois Dumouchel, 109; Assemblée de Saint-Charles, 133; Le Dr Duvert, 133; Pierre Amiot, 170; Le Dr L. H. Masson et M. Damien Masson, 181; Les Fils de la Liberté, 209; Toussaint-Hubert Goddu, 241; Siméon Marcheseault, 289; Jean-Joseph Girouard, 337; Lettre de M. Girouard à M. Morin, 361; Jean-Baptiste Proulx, 433; Le Major Hébert, 457; Les Paquet, 469; Bataille de St. Denis, 565; Bataille de St. Charles, 589; La Reine vs. Jalbert, 613.

Histoire d'un bouquet, 219.
 Histoire d'une colonie féodale en Amérique, 328.
 Hontes (les) de la tribune française, 340.
 Habit (l') noir, 393.
 Honneur (l') commercial, 401.
 Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, 412.
 Héritages (les), 412.
 Histoire de la cavalerie, 554.

I

Incendie (l') de Ste. Elizabeth, 1.
 Instruction (l') Publique dans la Province de Québec, 85, 97.
 Inventeur (l') de l'alpaca, 95.
 Immigration (l'), 117.
 Impératrice (l') Charlotte, 143.
 Impressions littéraires, 155, 602.
 Industrie canadienne, 249.
 Imprimerie (l'), 321.
 Institut-Canadien-Français d'Ottawa, 316, 506, 517, 529, 541, 553, 578, 590.

J

Jeu (le) et les joueurs, 71.
 Joueur (le), 95.
 Jubilé épiscopal de Pie IX, 191, 206.
 Jésus-Christ et Napoléon Ier, 229.
 Jeu (le) sous Louis XIV, 297.
 Juif (le) Errant, 352.
 Jersey (l'île de), 472.

K

Kiana, 404, 416, 428, 436.

L

Littérature canadienne, 1, 49, 125, 266, 561.
 Lettres parisiennes, 28, 44, 56, 64.
 Lieutenant-Gouverneur (le) de Québec, 2, 13; Son Excellence à la Rivière-Québec, 14.
 Lettres inédites de Mme de Sévigné, 62.
 Locutions (les) populaires, 71.
 Le 21 janvier, 88.
L'Opinion Publique, 110.
 Legendre (M. Napoléon), 125.
 Lacombe (le R.P. Albert), O.M.I., 196.
 "Le chien d'or," 208.
 Littérateurs (les) canadiens en France, 266.
 Lépreux (les) de Tracadie, 281.
 Lettres de Junius, 344.
 Ladmiraunt (le Général), 381.
 Lanctôt, Médéric, 397.
 Leblanc (feu M. le Sbréf), 401.
 Lettre du Comte de Chambord, 436.
 Lettre de M. Washburne, 437.
 Lord Dufferin à Manitoba, 445.
 Laurer (l'hon. Wilfrid), 505.
 Lettre pastorale des Evêques de la Province de Québec, 518.
 L'Ancienne et la Nouvelle-France, 553.
 Lettre du Nord-Ouest (une), 601.

M

Mauvaise fin d'année, 23.
 Mennet (le) du bœuf, 29.
 Mélanges d'histoire et de littérature, 49.
 Modes parisiennes, 129, 371, 476.
 Mille et une connaissances utiles (les), 131, 167.
 Montalembert et le Père Hyacinthe, 131.
 Mois (le) de Marie, 225.
 Mineurs ensevelis vivants, 230.
 Manie (la) de l'héritage, 239.
 Mort et vivant, 263.
 Mission de N.-D. de Bonne-Espérance, sur la rivière Mackenzie, 284.

Montcalm et le Canada français, 333.
 Mort du bandit italien Leone, 357.
 Mère (une) coupée en morceaux par sa fille et son amant, 369.
 Meurtre (le) du 12 juillet, 373.
 Méryage (du), 377.
 Mouton (la) à patates, 385, 429, 473, 556.
 Moustaches (les) du vieux Raschid, 388, 400.
 Mariage à la loterie, 437.
 Marquette (de Père), 453.
 Miracle (un) à Ste. Anne-de-Beaupré, 467.
 Mariage du roi d'Espagne, 470.
 Mélanges, 485, 497, 509, 521, 566, 592, 605.
 MacMahon à Malakoff, 497.
 Mort (le) ressuscité, 585.
 Mort (la) instantanée, 602.
 Maison (la) et ses trésors, 603.

N

Nos souhaits, 1.
 Nouveau ministre (le), 49.
 Nouvelles diverses, 2, 17, 33, 47, 57, 65, 80, 93, 107, 116, 131, 143, 155, 165, 179, 191, 203, 215, 227, 239, 251, 518, 539.
 Nouvelles religieuses, 131.
 Nos gravures, 14, 25, 38, 61, 80, 89, 98, 111, 121, 137, 142, 149, 161, 173, 182, 197, 206, 218, 232, 242, 256, 269, 290, 305, 314, 329, 352, 362, 374, 386, 405, 410, 423, 434, 458, 470, 482, 494, 506, 518, 537, 569, 585, 596.
 Nouvel homme-oiseau (le), 17.
 Napoléon III et Antonelli, 37.
 Nous sommes au bal, 59.
 Navigation d'hiver, 99.
 Nouvelle Prima Donna canadienne, 110.
 Nouveau système de chauffage, 110.
 NECROLOGIE: Henri Monnier, 29; Narcisse Faucher de St. Maurice, 57; M. C. F. C. Morrison, 185; Magloire Lanctôt, 197; L'hon. Chas. Wilson, 237; Mme H.R.S. Trestler, 292; Mme J. A. E. Chaperon, 341; Théodore Arpin, 364; Mme Sheppard, 431; C. Delagrave, 449; M. J. Adjuvant Normand, 515; Madame Cauchon, 602.
 Nouvelle cour (la) de l'Ébiquier, 141.
 Notre journal, 146.
 Nouveaux Cardinaux, 155.
 Noces (les) d'or de Pie IX, 153, 268.
 Nouvelles de Rome, 161, 232.
 Nos délassements, 209.
 Nez (le) des Georgiens, 280.
 Nègres (les) des États-Unis, 398.
 Notes d'un touriste, 421.
 Nouvelle catastrophe, 437.
 Nouveau poème (un), 506.
 Noël, 616.

O

Ouvrages canadiens donnés en prix, 217, 242.
 Orangistes (les), 341.
 Oiseaux (les petits), 398.
 Opinion de M. Disraeli sur la guerre d'Orient, 617.

P

Promenade (une) à Chicago, 4.
 Prorogation du Parlement, 9.
 Perrault (M. C. O.) et les Français, 16.
 Paquettes (les), 21.
 Patrizzi (le cardinal), 27.
 Pèlerin (le) d'Irlande, 29.
 POESIE: Les idées de Rodolphe, 20; Saint-Fulgence, 11; Les enfants, 40; La guerre au bon Dieu, 59; Croquis, 68; Tristesse, 76; Fantaisie, 92; Elle, 104; Deux sonnets, 116; Sur une fleur, 128; Papineau, 140; Les honneurs, 164; Le clocher, 176; L'abeille, 188; Sonnets et faiseurs de sonnets, 212; Le vrai coucher de soleil, 244; La mère du missionnaire, 290; Le drapreau blanc, 291; La mort du guer-

rier, 308; Le château-Bigot, 332; Charmant, 356; Monorime, 380; A l'hon. P. J. O. Chauveau, 392; A M. Joseph Marinette, 488; Le grain de froment, 500; Son petit nom, 512; A mon ami, Eudore Evanturel, 560; A M. J. R. Caouette, 572; Le général Grant, 604; A mon ami T. F., 608; La messe de minuit, 620.

Pie IX et l'univers catholique, 77.
 Progrès (les) de l'industrie française, 117.
 Postes (le département des), 119.
 Pèlerinage canadien à Rome, 119, 148, 269, 292.

Président (le nouveau) des États-Unis, 125.
 Prêtre (le) marié, 129.
 Papineau et Fréchette, 134.
 Pape (le), 141—et les catholiques d'Angleterre, 160.
 Pêcheries (les) et la pisciculture en Canada, 177.

Parent (M. Louis-Edouard), 197.
 Prétendu suicide (le), 201.
 Procès (les) célèbres, 225, 237.
 Position terrible, 239.
 Procès politiques, 241.
 Prévions, 241.
 Paris (les) en France, 278.
 Ponsou du Terrail, 309.
 Patti (la), 309.
 Présidents usurpateurs, 309.
 Portrait (le), 320, 332.
 Pensées, 329, 596.

"Pêle-mêle," nouveau recueil de poésies, 340.
 Présents faits au Pape, 350.
 Patte (la) de dindon, 353.
 Pages (les) de Louis XVI, 356, 369, 380, 392.
 Premio-Réal (M. le comte de), 362.
 "Pèlerin (le) de Saint-Anne," 373.
 Paix (la), 385.
 Pôle (le) Nord, 400.
 Premier duel (le) de Gâtéchir, 413.
 Plevna (la bataille de), 425.
 Pologne (la), 457.
 Presse (la) de Paris, 470.
 Physiologie du mal de mer, 473.
 Pie IX et la France, 493.
 Papes (les), 592.
 Prisons (les) de Paris sous la Commune, 496, 508, 520, 538, 548, 555, 568, 581, 592, 604, 617.
 Politique (la), 532, 566.
 Parlement provincial, 617.
 Pie IX, 621.

Q

Question (la) du chemin de fer, 285.
 Question (une) importante, 304.

R

Rôle (le) des poches, 16.
 Révaccination (la), 26.
 Revue de la Semaine, 62, 74, 68, 101, 112, 125, 134, 148, 165, 173, 189, 203, 208, 218, 233, 245, 261, 273, 281, 293, 309, 321, 335, 345, 350, 371, 383, 395, 407, 419, 443, 449, 461, 479, 491, 503, 515, 527, 563, 623.
 "Revue (la) de Montreal," 86, 110, 148, 165.
 Rôle (le) de la femme, 100.
 Rixe (la) de Smyrne, 117.
 Rectification, 181.
 Récolte (la), 326, 421.
 Ruines de Beaumanoir, 212.
 Richesse comparée des nations protestantes et catholiques, 256.
 Renseignements (quelques) sur la Russie, 345.
 Responsabilités (les), 373.
 Russie (la) se démasque, 424.
 Recettes utiles, 491, 503, 506, 521, 561, 587, 592, 609.

S

Source (la) de la vérité, 17.
 Sensations (les) d'un guillotiné, 41.
 Saint-Hyacinthe, 45.
 Sorcier (le) du Mont Granier, 81, 92, 104, 116, 124, 140, 152, 164, 176, 188, 200, 212, 224, 236, 248, 260, 272, 284, 296, 308.
 Suicide (le), 131.
 Sermon (un) pratique, 133.
 Scène palpitante, 152.
 Suicide (un) à Montréal, 154.
 Sonnet (le), 172.
 Semaillé du froment ou blé, 189.
 Saint-Jean-Baptiste (la), 225, 242, 268, 304, 328, 338.
 Statistiques criminelles, 227.
 Soldats (les) de Pie IX, 237.
 Spencer-Wood, 316.
 Souvenir d'un Pèlerinage à Ste. Anne-de-Beaupré, 329.
 Saison (la) mondaine à Londres, 351.
 Série (une) de crimes épouvantables, 357.
 Sûreté (la) publique à Paris, 473.
 Scène militaire, 488.
 Santé du Pape (la), 506.
 Situation (la) en France, 602.
 Saint-Père (le), 621.

T

Tour (un) de Capucin, 107.
 Tremble-terre (le) aux Trois-Rivières en 1663, 149.
 Téléphone (le), 123, 245.
 Terrible catastrophe à Montréal, 215.
 Tiars (les) papales, 304.
 Trait d'héroïsme, 363.
 Terrible accident, 363.
 Thiers (Louis-Adolphe), 434.
 Treize à table, 446.
 Thiers et Louis Veuillot, 457.
 Turcs et Russes, 503.
 Tremblement de terre (le dernier), 551.

U

Une semaine de liberté, 32.
 Une visite au Vatican, 405.
 Union (l') des partis, 433.
 Union Catholique de Montréal, 445.

V

Vivacités (les) de la plume, 25.
 Voix d'Orient (une), 41.
 Vieux Saint-Louis (le), 69.
 Variétés, 77, 95, 107, 113, 172, 179, 263, 280, 323, 345, 353, 395, 407, 443, 449, 491, 509, 527, 580, 599.
 Voleur émérite, 80.
 Vieille fille (la), 285.
 Vérité (la) sur les Turcs, 285.
 Vie (la) militaire en Russie, 297.
 Vieilles femmes (les), 353.
 Vol (le) est toujours le vol, 357.
 Vase et fragments d'antiquité trouvés dans les champs d'archéologie du Saint-Maurice, 370.
 Vénétable mère Marie de l'Incarnation (la), 556.
 Voyage au pays des éléphants, 569.
 Vivre pour manger, 609.

W

Wikaskokiéyîn (Abraham), 197.

Z

Zouaves (les) à Ottawa, 325.

AU RELIEUR.

Les gravures qui couvrent deux pages doivent être pliées de la manière ordinaire et collées au milieu du pliage avec un onglet, de telle sorte qu'elles ne soient ni percées par la couture, ni ramassées en arrière, lorsque le volume est relié.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 1.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 7 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 4 JANVIER 1877

Avis aux Abonnés.

L'OPINION PUBLIQUE est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRES par année, payable STRICTEMENT D'AVANCE.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G. B. BURLAND, Gérant, ou, pour plus d'uniformité, comme suit : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître, personnellement ou par carte-poste, toute irrégularité dans la livraison du journal.

SOMMAIRE

Avis à nos abonnés.—Nos souhaits.—Littérature canadienne.—L'incendie de Sainte-Elizabeth.—Le lieutenant-gouverneur de Québec, par A. Gélinas.—Avis de la rédaction.—Nouvelles diverses.—Bibliothèque de la Législature de Québec.—Une promenade à Chicago, par Léon Dives.—Les gants, par Charles Jolicoeur.—Le jeu de Dames.—L'enfant nouveau-né, conte breton.—Prorogation du Parlement.—Bulletin des dernières nouvelles.—Poésie : Saint-Fulgence, ou un paysage des bords du Saguenay, par l'abbé Jos. Apollinaire Giguère.—Histoire de Grand Monde, par Victor Combarrous.—Prix du marché de détail à Montréal.

NOS SOUHAITS

Depuis le premier jour de la nouvelle année, personne n'aborde ses amis ou ses connaissances sans l'accabler de souhaits les plus variés qui se terminent invariablement dans une ville du pays par "... et le paradis à la fin de vos jours." L'Opinion Publique ne saurait manquer à cette aimable coutume. Elle a plus de raisons même que la plupart des faiseurs de vœux pour formuler des souhaits de bonne année. N'a-t-elle pas des obligations envers ses lecteurs? Où serait-elle sans cette fidélité dont ils ne cessent de lui donner des preuves? Sans ce précieux appui, il y a longtemps qu'elle compterait au nombre des feuilles mortes. Nos souhaits auront donc mille raisons d'être sincères.

Mais que souhaiter? Tel est notre embarras! L'Opinion Publique à tant de lecteurs, qu'elle se trouve dans la nécessité de formuler une variété de souhaits. Ses désirs doivent être un peu de la famille des opinions qui changent avec les individus... Pour faire face à des besoins ou des désirs si divers, nous devons dire à nos lecteurs que nous souhaitons la réalisation immédiate de leurs désirs—légitimes, s'entend; du reste, ils n'en forment point d'autres.

Voilà pour l'ensemble, mais il y a certains souhaits qui doivent convenir à tous; car si les hommes diffèrent de goûts et d'opinions, ils se rapprochent par une similitude de besoins. Tous désirent le bonheur et le recherchent sous toutes ses formes. Que chacun le trouve là où il

s'attend à le rencontrer; nous ne pouvons faire plus de ce côté.

Cependant, nous croyons pouvoir aider à leur bonheur, si nos lecteurs veulent bien nous en croire. Qu'ils continuent à lire L'Opinion Publique, et nous nous faisons fort de contribuer à leur félicité. Nous promettons de les mettre en rapport, comme par le passé, avec des causeurs charmants, pleins de verve et d'esprit, la fine fleur des littérateurs canadiens. Ces écrivains s'engagent à faire jaillir de leur cerveau l'étincelle lumineuse qui devra les éclairer, les amuser.

Avions-nous tort de dire tantôt que L'Opinion pouvait contribuer à leur bonheur? Ils nous ont déjà fait croire qu'ils étaient enchantés de passer quelques heures dans la compagnie de nos poètes et de nos écrivains. S'ils se souhaitent à eux-mêmes ce bonheur, nous le réaliserons.

LITTÉRATURE CANADIENNE

Pendant l'année qui vient de finir, nos écrivains n'ont guère laissé courir leur plume, ou, s'il lui ont jeté la bride sur le cou, pour continuer cette métaphore hardie, le public l'ignore encore. Qui sait s'ils ne nous ménagent pas quelques surprises agréables! Espérons-le. Peu ont publié des productions inédites. La plupart ont travaillé à mettre sous couverture des articles publiés çà et là autrefois.

C'est, en premier lieu, M. Hector Fabre qui nous a promis deux volumes de chroniques qui ont fait jadis les délices des lecteurs de l'Événement, de la Minerve et de l'Opinion Publique. M. Fabre a éparpillés ses étincellantes chroniques un peu dans tous les journaux. Il sera curieux de voir comment elles soutiendront l'épreuve d'une seconde lecture! La chronique, son nom le dit, emprunte au fait du jour, à l'anecdote du moment son principal charme. Privez-la de son actualité, elle tombe à plat; c'est un oiseau auquel on coupe les ailes.

Dans les volumes de M. Fabre, on trouvera cependant de fines études de mœurs contemporaines qui garderont toute leur saveur et l'intérêt qu'elles avaient au jour de leur apparition.

M. Sulte est en pleine réimpression de ses travaux d'autrefois. Il les a réunis sous le titre de Mélanges. Sulte est un charmant conteur. Il est bien de son pays, et ses récits exhalent une forte odeur de terroir qui vivifie et reconforte. On ne lui fera jamais le reproche de s'inspirer de la littérature étrangère, et d'imiter les écrivains français. Il veut être lui-même avant tout. Il boit dans son verre, et c'est un verre canadien.

Nous pensions que la politique brouillerait Fréchette avec la poésie. Il n'en est rien; notre poète à la voix mâle, aux formes harmonieuses, à l'allure si hardie, remonte quelquefois sur le Parnasse pour écouter les grandes voix de la nature et causer avec les muses qui ont dû le boudier bien souvent et l'accuser de les négliger pour faire sa cour à cette mégère aux yeux injectés de sang, à la chevelure de serpents qu'on nomme la politique. Il

faut que le talent de Fréchette soit solidement trempé pour avoir résisté aux préoccupations absorbantes de la vie publique.

* * *

M. Oscar Dunn, un nom que les lecteurs de L'Opinion connaissent bien, vient de publier : *Dir Ans de Journalisme*. Mais nous touchons ici presque à la politique. Si nous ne pouvons parler du fond, au moins nous sera-t-il permis de dire un mot de la forme. Dunn est un des écrivains canadiens les plus correctes. Sa phrase peut subir l'épreuve de l'analyse, rude épreuve pour la plupart des littérateurs canadiens, débordés par les anglicismes. Dunn et Gérin ont tiré un excellent parti du peu de temps qu'ils ont passé à Paris. Écrivant sous la direction d'un styliste comme M. Weiss, le rédacteur du défunt *Journal de Paris*, nos amis ont appris de lui ce qu'il est difficile d'acquérir en Canada : la correction du style.

* * *

Nous présentons maintenant à nos lecteurs le titre d'un livre qui sera bientôt entre leurs mains : *L'Instruction Publique au Canada*. C'est un ouvrage sérieux que celui-ci; c'est le livre de l'année. M. Chauveau fait l'histoire de l'instruction publique dans toutes les Provinces de l'Amérique Britannique. Il n'y a que M. Chauveau dans notre province à la hauteur de la tâche qu'il s'est imposée, celle d'accumuler autant de connaissance et de renseignements sur ce sujet. M. Chauveau a jeté sur ces matières parfois arides l'éclat de son style qui semble prendre, avec chaque nouvel ouvrage qu'il nous donne, plus d'ampleur et de richesse. Nous espérons parler plus longuement de *L'Histoire de l'Instruction Publique* prochainement.

Puisque nous parlons de l'instruction publique, c'est le moment de mentionner que le vénérable Dr. Meilleur, un des hommes de notre province qui se sont le plus dévoués à la cause de l'éducation, a donné, l'été dernier, une nouvelle édition de ses *Notes sur l'Éducation*.

* * *

Au nombre des ré-impressions de l'année dernière, il ne faut pas oublier celles de l'ouvrage de M. L. O. David, qui a mis sous couverture les *biographies et portraits* publiés autrefois dans *L'Opinion Publique*. Cette réimpression a reçu un bon accueil du public.

* * *

M. Napoléon Legendre doit publier d'ici à quelques mois deux volumes sous ce titre : *Echos de Québec*.

* * *

Nous serions injuste et nous ne serions pas complet si nous passions sous silence le joli volume de vers que M. Chapman a livré à la publicité il y a quelques mois. Nous n'avons pas à parler de cet ouvrage, dont M. Philéas Huot a entretenu récemment les lecteurs de *L'Opinion Publique*.

* * *

M. Faucher de St. Maurice et M. Lemay sont les seuls qui nous promettent des travaux inédits pour l'année présente. L'ouvrage de M. Faucher, de *Tribord à*

Babord, s'imprime en ce moment. Notre ami a couru le golfe St. Laurent maintes et maintes fois. Il a fait escale dans chaque anse, chaque port. Il a recueilli là, sur place, les légendes, les histoires de nos hardis pêcheurs, et il vient aujourd'hui nous en faire part. C'est bien à lui d'avoir pensé au public, puisse celui-ci lui rendre la pareille. M. Lemay nous promet un roman en deux volumes : le *Pèlerin de Ste. Anne*. Jusqu'ici M. Lemay ne s'est adressé à la foule que dans la langue des dieux. Il veut aujourd'hui essayer la prose. Nous n'avons nul doute que son essai sera un coup de maître : qui peut le plus peut le moins.

En lisant ces lignes, on a dû être frappé d'une chose, c'est que dans cette série d'ouvrage il n'y en a pas un seul signé d'un nom montréalais. Est-ce que le brouhaha du commerce est aussi fatal à la littérature que le bruit des armes? Toujours est-il que Montréal ne possède pas un cercle littéraire que l'on puisse comparer soit à l'Institut-Canadien de Québec, soit à l'Institut-Canadien d'Outaouais. La seule littérature qui vive à Montréal, c'est celle du journalisme politique, s'il est permis d'appeler cela de la littérature. Nous est avis que Montréal accueillerait les littérateurs aussi bien que Québec et Ottawa si nous possédions le siège du gouvernement. Ce qui a attiré nos écrivains dans ces deux villes, c'est la générosité des différentes administrations qui, voyant combien est ingrat le métier de la plume, a ménagé à celui-ci une heureuse sinécure, à celui-là une place que son intelligence l'appelait à remplir. C'est pourquoi la littérature émigre vers les deux capitales et nous délaisse.

Nous disions, il y a un instant, que le métier de la plume est rude parmi nous. Il est inouï qu'un homme ait pu en vivre à part le journaliste. On n'a pas généralement une idée de ses difficultés. C'est tout une histoire que la publication d'un ouvrage. Si l'auteur l'imprimait et le livrait à la vente, il courrait souvent risque de voir ses ouvrages faire au bout de quelque temps un saut du libraire à l'épicière. Pour éviter ce triste sort, nos littérateurs s'assurent d'avance des acheteurs. Ils font souscrire à l'ouvrage leurs amis et les amis de leurs amis, et lorsqu'ils ont un nombre suffisant de lecteurs assurés, ils affrontent l'impression. C'est une précaution presque nécessaire. Deux causes principales nuisent au succès de la littérature canadienne : la concurrence française et le prix élevé des ouvrages canadiens. Nombre de lecteurs préfèrent les romans français à ceux du cru, affaire de goût; puis le moindre ouvrage canadien coûte un dollar, et le roman dit Michel Levy se vend trente sous, voilà les deux principales causes.

Nos littérateurs ne se découragent pas; ils soutiennent la lutte avec vigueur. Cette concurrence ne peut qu'avoir un bon effet : engager nos amis à faire mieux. Dans leur lutte, ils peuvent compter sur les sympathies et l'aide de *L'Opinion Publique*.

L'INCENDIE DE STE. ELIZABETH

On a lu avec horreur le récit de la catastrophe de Ste. Elizabeth, qui plonge tant de familles dans le deuil. Ce n'est pas tout de s'affliger, il faut songer à prévenir le retour de semblables malheurs.

Pourquoi les directeurs de collèges et de couvents n'auraient-ils pas un gardien de nuit qui ferait la promenade dans toutes les parties de l'édifice? C'est ce qui se pratique dans tous les hôtels un peu considérables. Nous croyons que cela se fait aussi dans quelques collèges, mais nous connaissons des établissements où il n'y a aucune surveillance de ce genre. Il nous semble que la catastrophe de Ste. Elizabeth en démontre la nécessité.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE QUÉBEC

L'installation officielle du nouveau lieutenant-gouverneur de Québec a eu lieu au mois dernier dans notre capitale provinciale. M. Letellier de St. Just, ex-membre du cabinet fédéral et ministre de l'agriculture à Ottawa, a pris possession de cette charge suprême, devenue vacante par la mort de l'honorable M. Caron. C'est notre troisième lieutenant-gouverneur, depuis l'établissement de la confédération. On sait que la durée ordinaire de l'office est de cinq ans. M. Caron est le premier lieutenant-gouverneur qui soit mort en charge. Il n'avait pas encore terminé la quatrième année de son administration. Son prédécesseur, Sir Narcisse Belleau, lui a survécu et assistait à ses funérailles.

On a remarqué la précipitation avec laquelle le gouvernement fédéral a pourvu au remplacement du gouverneur défunt. M. Letellier arrivait à Québec, en grande pompe, la veille même de l'enterrement de M. Caron. Il était reçu solennellement au bruit du canon et au son des cloches, pendant que le corps de son prédécesseur attendait encore la cérémonie des funérailles. Vingt quatre heures ne s'étaient pas encore écoulées depuis le décès du gouverneur, que déjà le Conseil Privé se réunissait à Ottawa pour faire le choix de son successeur, choix qui a été aussi rapide qu'inattendu.

Nous ne savons si l'interprétation rigoureuse de la constitution exige cette promptitude à remplacer les lieutenants-gouverneurs décédés en charge. Mais si tel est le cas, il semble que c'est là une disposition outrée, contre laquelle il serait bon de faire prévaloir en pratique un usage différent. Il y a dans cette hâte quelque chose d'indécent et de choquant. Il serait convenable d'attendre au moins, dans de pareilles circonstances, que les cendres du mort fussent refroidies, avant de s'occuper de l'installation du successeur. "Le roi est mort, vive le roi!" est un dicton naturel et juste lorsqu'il s'applique à la succession royale, mais il ne convient pas également à toutes les situations.

On allègue que notre constitution ne pourvoit pas au remplacement immédiat d'un lieutenant-gouverneur décédé, et qu'il ne saurait y avoir d'interrègne. C'est une lacune dans l'acte fédéral. Mais il serait facile d'y remédier, sinon en amendant la constitution, moyen suprême auquel il faut autant que possible éviter de recourir, du moins, comme nous l'avons déjà dit, par l'introduction d'une coutume contraire. Dans la plupart des pays soumis au régime constitutionnel, la loi pourvoit à la succession temporaire du chef de l'État, en cas de décès, en désignant à l'avance un remplaçant *ad interim*. C'est le cas aux États-Unis et dans la plupart des pays républicains. Pourquoi ne suivrait-on pas la même coutume dans des provinces monarchiques, comme celles qui forment la confédération canadienne? Aux États-Unis, c'est le vice-président, lequel est en même temps président du Sénat, qui remplace le président, en cas de décès de celui-ci. Après le président du Sénat vient celui de la Chambre des représentants. Pourquoi n'introduirait-on pas un usage du même genre ici? Ne serait-ce pas préférable au mode actuel de nominations précipitées? Pourquoi le président du Conseil Législatif, par exemple, ou mieux encore, le juge-en-chef de la Cour d'Appel, ne serait-il pas désigné d'avance comme gouverneur *pro tempore*, en cas de mort du gouverneur? Cela n'empêcherait pas le Conseil Privé de nommer aussitôt

qu'il le voudrait le nouveau dignitaire officiel, tout en lui permettant de laisser passer auparavant les funérailles du défunt. Ce serait plus digne et plus convenable.

Dans les circonstances présentes, cela aurait été d'autant plus facile, que nous avions déjà un Administrateur officiel nommé pour présider au gouvernement de la province à l'occasion de la maladie du lieutenant-gouverneur. L'hon. M. Dorion aurait pu, sans inconvénient, remplir le rôle de gouverneur temporaire, jusqu'après les funérailles de M. Caron. Cela aurait épargné au nouveau lieutenant-gouverneur d'office d'assister en cette qualité à l'enterrement de son prédécesseur.

Lors de la nomination de M. Dorion comme administrateur de la province de Québec, au commencement du mois dernier, on fit le rapprochement qui s'offrait naturellement à l'esprit de tous, entre sa position présente et celle qu'il occupait il y a à peine deux ans. De chef du parti libéral, l'hon. monsieur était devenu *chef* d'un gouvernement conservateur, et il était appelé à ouvrir la session, au nom de ses ministres, dans cette même ville de Québec où il avait autrefois siégé lui-même comme *leader* de l'opposition, puis comme premier-ministre. Le régime constitutionnel dans notre pays offre assez fréquemment de ces revirements curieux, qui peuvent sembler des anomalies à ceux qui ne sont pas au fait du jeu de nos institutions. A M. Dorion succède maintenant M. Letellier, un autre vétéran du parti libéral, qui vient de clore la session ouverte par son ancien collègue et ami. Il y a cependant cette différence que M. Letellier passe sans transition du ministère fédéral au trône de lieutenant-gouverneur, tandis que M. Dorion n'a été appelé au poste d'Administrateur que deux ans après sa retraite de la scène politique.

M. Letellier, tout frais émoulu des banquettes ministérielles d'Ottawa, a été reçu officiellement, à son arrivée à Québec, par les membres du cabinet provincial, qui l'attendaient au débarcadère pour lui souhaiter la bienvenue et lui présenter leurs hommages. Il n'y a pas encore un an, cependant, qu'un de ces mêmes ministres provinciaux qualifiait en termes plus qu'énergiques, dans la Chambre d'Assemblée, le même M. Letellier et ses collègues de la section française du gouvernement fédéral.

Le nouveau dignitaire se trouve ainsi à la tête d'un ministère avec lequel il était en plein antagonisme il y a à peine quelques jours. Tel est le jeu des institutions constitutionnelles dans notre pays.

Ces faits curieux, qui sont le résultat du mode de nomination des lieutenants-gouverneurs, peuvent avoir leurs inconvénients en même temps que leurs avantages. La constitution laisse au gouvernement fédéral le pouvoir exclusif de choisir les lieutenants-gouverneurs à son gré. Jusqu'ici, cependant, on avait évité, en ce qui concerne le Bas-Canada, de prendre le représentant de Sa Majesté près le gouvernement provincial dans les rangs des hommes de la politique active. Sir Narcisse Belleau avait cessé depuis quelques années d'être ministre lorsqu'il fut nommé. M. Caron, notre regretté gouverneur, était juge depuis dix-neuf ans, quand il fut appelé à remplacer Sir Narcisse. M. Letellier est le premier lieutenant-gouverneur qui passe *ex abrupto* de la scène politique à ce poste éminent, qui exige tant de calme et de modération chez ceux qui y sont appelés. Nous n'avons aucun doute, cependant, que ces qualités ne feront pas défaut à Son Excellence, malgré l'atmosphère un peu chaude d'où il vient de sortir, et qui est séparée par un abîme de sa nouvelle position.

En effet, autant l'ardeur et le zèle peuvent être utiles à un chef de parti, autant l'impartialité et le calme sont nécessaires au chef d'un pays constitutionnel et d'un gouvernement comme le nôtre. Le rôle du lieutenant-gouverneur, comme celui du gouverneur-général, se borne à présider à l'administration de l'État, sans se mêler aucunement aux luttes parlementaires. On doit voir une preuve de la souplesse des institutions qui nous régissent dans le fait

que l'on peut, sans inconvénient, choisir pour remplir ces fonctions délicates et difficiles, des hommes à peine sortis de l'arène politique, et tout brûlants encore du feu de la lutte.

Nous aimons à voir la liste de nos lieutenants-gouverneurs se continuer par des noms entièrement français. Après M. Belleau, M. Caron et M. Dorion, M. Letellier. Ainsi se trouve renouée la chaîne glorieuse des anciens gouverneurs de la Nouvelle-France, reprise lors de la Confédération, après un intervalle d'un siècle. Nous voyons, dans cette *renaissance*, le signe évident et vivant de la résurrection de notre autonomie provinciale. Il est vrai que nous ne formons plus qu'un tiers du vaste pays sur lequel les Frontenac et les Vaudreuil régnaient au nom de la France. Mais notre population s'est centuplée, si notre territoire s'est rétréci comme province, et notre nom de Canada s'étend encore à toute l'Amérique anglaise, qui a succédé à l'Amérique française.

Nos lieutenants-gouverneurs sont choisis par le gouverneur-général en conseil. C'est ainsi une nomination politique à la disposition du ministère d'Ottawa, comme toute autre charge dépendant de l'administration fédérale. On serait porté à craindre qu'avec un pareil système, les lieutenants-gouverneurs ne subissent trop l'influence du gouvernement fédéral. Cette crainte n'est peut-être pas absolument sans fondement. Cependant, il n'y a guère d'autre mode possible d'élection pour cette charge, à moins de la réserver exclusivement au gouverneur-général. S'il en résulte quelquefois des inconvénients, ces inconvénients sont préférables à ceux qu'engendre le système d'élection populaire en usage dans les républiques.

Le terme d'office des lieutenants-gouverneurs est fixé à cinq ans, tandis que celui du gouverneur-général est indéterminé, et sujet au bon plaisir de Sa Majesté. Ce terme est plus long que celui du président des États-Unis. Il est loin d'être trop prolongé. Cependant, il pourrait indifféremment être étendu ou diminué, sans causer aucun des embarras que produit chez nos voisins le système d'élection populaire des gouverneurs et du président.

Le titre des lieutenants-gouverneurs a donné lieu, récemment, à des discussions curieuses, bien que peu animées. Il a été dit, en vertu d'une décision plus ou moins officielle, que ces grands dignitaires n'avaient pas le droit de se faire appeler *Excellences*, pour la raison que cette désignation appartient déjà au gouverneur-général, et sous prétexte qu'il n'est pas convenable d'appliquer le même titre aux deux fonctions comme s'il n'y avait aucune distinction entre elles. On a donc prétendu que le nom d'*Excellence* devait être réservé au gouverneur-général, et que les lieutenants-gouverneurs devaient se contenter de celui de *Son Honneur*. Cette querelle sur des mots peut paraître futile. Cependant, elle a plus d'importance qu'on ne serait porté à le croire au premier abord. Nous devons tenir, on comprend assez pourquoi, au prestige de la dignité de nos gouverneurs de provinces, et nous opposer à toute tentative qui aurait pour objet de diminuer ce prestige. Les provinces sont solidaires sous ce rapport avec leurs chefs, et toute atteinte portée à l'autorité de ceux-ci frappe l'importance des provinces elles-mêmes. Or, on ne voit pas pourquoi les lieutenants-gouverneurs ne seraient pas appelés *Excellences* tout comme le gouverneur-général. Ne sont-ils pas, comme celui-ci, les représentants de Sa Majesté près les législatures provinciales? Il est vrai qu'il ne sont pas nommés directement par la reine, mais cela ne change pas leur qualité de représentants de la Souveraine. N'est-ce pas vouloir amoindrir cette dignité vice-royale que de l'assimiler à celle des derniers membres de la magistrature, en les désignant sous le titre de *Son Honneur*? La distance qui sépare le simple magistrat du lieutenant-gouverneur n'est-elle pas plus grande que celle qui sépare celui-ci du gouverneur-général? Si le titre d'*Excellence* semble trop élevé pour nos gouverneurs provinciaux, celui d'*Honneur* ne l'est pas assez.

Les journaux sont partagés sur cette question d'interprétation. On remarque que les journaux anglais affectent d'appeler le lieutenant-gouverneur *Son Honneur*, tandis que les journaux français s'en tiennent obstinément au titre d'*Excellence*. Cette différence s'explique. Nous sommes plus intéressés que nos concitoyens anglais à la conservation de notre dignité et de notre importance comme province, qui est intimement liée à la dignité et à l'importance personnelles de nos gouverneurs. C'est pourquoi notre presse fait bien croyons-nous, de continuer à se servir de terme *Excellence*, en parlant des lieutenants-gouverneurs.

A. GÉLINAS.

AVIS DE LA RÉDACTION.

Le présent numéro de *L'Opinion Publique* ayant été préparé à la hâte et au milieu des embarras causés par les changements opérés dans le personnel de la rédaction et de l'administration du journal, nous sommes forcés de remettre à la semaine prochaine une notice biographique de notre nouveau lieutenant-gouverneur que nous avions l'intention de faire paraître cette semaine, en même temps que son portrait.

NOUVELLE DIVERSES

L'honorable juge Mondelet est décédé à sa demeure dimanche dernier. Nous avons déjà publié le portrait et une notice biographique de l'honorable monsieur.

— Nous regrettons d'apprendre la mort subite de madame Abraham Hamel, de Québec.

— Les exposants montréalais à Philadelphie se proposent de prendre part au banquet qui doit avoir lieu, à Ottawa, après la distribution des médailles et récompenses par Son Excellence le Gouverneur-Général.

— Nous apprenons avec un profond regret la mort du Révd. Messire Ths. Papin, Vicaire Forain et curé de Boucherville, arrivée à quatre heures et dix minutes, vendredi après-midi.

Le Rév. M. Papin était chanoine honoraire de la Cathédrale depuis la célébration du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

Le regretté défunt était l'un des vétérans du clergé de ce diocèse et un de ses membres les plus distingués par ses vertus et ses talents.

— Les ingénieurs du Grand-Tronc sont en grève sur presque toutes les lignes. En beaucoup d'endroits, les employés ont abandonné leurs engins sur la ligne. Les hommes de la section "Atlantic" de la ligne se sont mis à la disposition de la Compagnie. Heureusement pour la Compagnie, qu'en prévision de la tempête de neige, les trains de fret ont été arrêtés et la Compagnie est déterminée à exécuter le service des passagers. Toutefois on comprend que la Compagnie et le commerce en général souffrent grandement de cet état de choses.

LES MONARQUES PROPRIÉTAIRES DE MAISONS A NEW-YORK. — Le nombre des potentats européens qui placent leurs capitaux dans les immeubles à New-York augmente journellement. Ainsi le duc de Nassau, mis en disponibilité après Sadowa, possède dans l'Allen-street plusieurs maisons inscrites au nom d'un notaire allemand et rapportant 12 pour cent par année. A l'imperatrice Eugénie appartient dans le Broadway des hôtels splendides d'un rapport de 65,000 dollars. C'est dans cette même rue que la reine Victoria possède de précieux biens-fonds. L'Em-street a été favorisée par le grand-duc de Mecklembourg, parent de la famille d'Orléans. Dans la Wall-street se trouve un palais appartenant au grand prince Alexis de Russie. Au centre de la ville, le roi de Suède a placé 500,000 dollars dans des immeubles. Six maisons dans la rue de Greenwich servent de pied à terre à François, ex-roi de Naples.

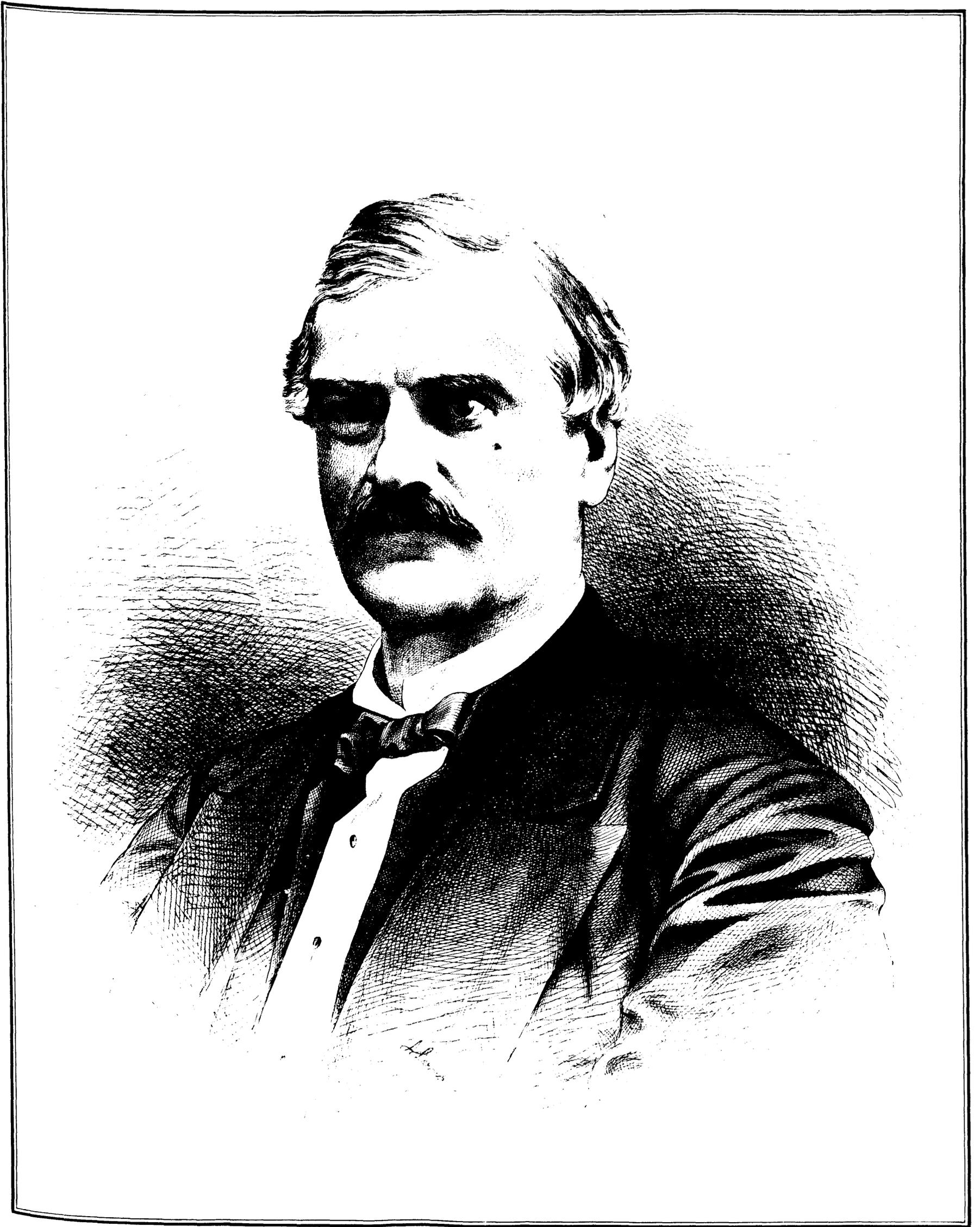
Si, par hasard, quelque tête couronnée ou dé-couronnée voulait constater les chiffres ci-dessus, elle serait priée d'adresser sa plainte au gé- rant irresponsable du journal intitulé : *La Correspondance anglo-américaine*.

Savez-vous combien il y a de médecins à Paris? Treize cent trente-trois.

La Faculté de Paris en a donné 1,177, celle de Montpellier 63, celle de Strasbourg 35. De plus, 58 médecins étrangers, sortant de 26 Facultés plus ou moins lointaines, ont été autorisés à exercer la médecine.

Paris possède en outre 159 officiers de santé et 945 sages-femmes. On voit que si le nombre des officiers de santé diminue d'année en année, celui des sages-femmes va toujours s'accroissant.

Un dernier détail : Le plus vieux médecin et le plus vieux diplômé est M. Hervez de Chérogne, qui, né le 5 janvier 1791, a été reçu à Paris le 5 novembre 1816.



SON EXCELLENCE LUC LETELLIER DE ST. JUST,
LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

BIBLIOTHEQUE DE LA LEGIS-
LATURE DE QUEBEC (1)

Nous espérons que nos lecteurs nous sauront gré de leur faire part aujourd'hui des renseignements qui nous ont été donnés dernièrement sur l'état de la bibliothèque de la législature de Québec. Ces renseignements pourront faire suite aux suggestions que nous avons déjà faites sur les avantages qui résulteraient de la publication des rapports annuels des bibliothèques des différentes législatures de la puissance.

Le rapport du bibliothécaire, qui a été mis devant la Chambre le 11 du mois dernier, est intéressant à plus d'un titre. On y voit que le nombre de volumes de tous genres acquis depuis la dernière session se monte à 218, dont 175 se rapportent à la navigation et à tout ce qui se rattache aux questions maritimes.

Les livres qui appartiennent à cette dernière catégorie sont d'autant plus précieux qu'ils sont accompagnés de cartes marines. Cette précieuse collection de livres et de cartes sera d'une grande utilité à tous les marins qui fréquentent le port de Québec, ainsi qu'aux élèves de l'école de navigation et à tous ceux qui s'occupent de topographie, de commerce, etc. Ils forment à eux seuls une bibliothèque qui n'est certainement pas surpassée dans aucune partie de la puissance.

Cet état florissant de notre bibliothèque provinciale est dû, sans contredit, au zèle et aux efforts constants de M. l'ex-orateur Fortin.

Plusieurs de ces livres, dans le département de la marine et ailleurs, ont été achetés à ses frais, et beaucoup d'autres ont été acquis par son intermédiaire.

Dès son élévation à la charge d'orateur de l'Assemblée législative, M. Fortin s'est occupé sérieusement de la bibliothèque. A force de travail, et au moyen d'une correspondance très-étendue, il est parvenu à établir un système d'échange au moyen duquel notre bibliothèque s'enrichit tous les jours de documents parlementaires d'une immense importance, et d'ouvrages utiles sur l'histoire, la littérature et les arts.

Le pays retire un avantage incontestable de ces échanges, qui lui permettent de faire connaître aux nations étrangères notre constitution et son fonctionnement, ainsi que nos lois et nos autres ressources intellectuelles et matérielles.

Des arrangements à ce sujet ont été faits avec toutes les colonies anglaises, même les plus éloignées—avec le gouvernement de Washington et celui des autres Etats confédérés—ainsi qu'avec la France, la Belgique, la Norvège et plusieurs autres états de l'Europe.

Au commencement de la présente session, M. l'orateur Beaubien a lu devant la Chambre une lettre du ministre des affaires étrangères en France, adressée à l'hon. M. Fortin, dans laquelle il accuse réception de sa lettre, et l'informe que le gouvernement français accepte les offres du gouvernement de la province de Québec relativement aux échanges de livres proposés; et que, de plus, il lui a déjà fait expédier des rapports de départements qui seront d'une haute importance pour notre gouvernement.

Les remerciements, votés à M. Fortin, à l'unanimité, par la Chambre, sur la motion de M. Angers, étaient certainement bien mérités; et dans cette circonstance, la Chambre n'a fait que de devancer l'expression des sentiments publics, quand les services rendus par l'ex-orateur seront connus.

L'histoire placera M. Fortin au nombre des bienfaiteurs imminents de son pays, tant pour la manière habile avec laquelle il a rempli les devoirs importants de sa charge, que par les écrits remarquables qu'il a publiés sur des questions qui se rattachent pour ainsi dire à l'avenir de notre nationalité. Tout le monde a pris connaissance des correspondances qu'il a écrites sur les sémaphores et les lignes té-

légraphique dans le bas du fleuve et dans le golfe Saint-Laurent.

Le moins que nous puissions faire pour le moment, c'est d'attirer l'attention publique sur les précieuses acquisitions qu'il a faites pour la bibliothèque du parlement, et d'en faire voir l'importance. Ces livres et ces cartes ont une valeur intrinsèque, et forment un ensemble des plus utiles à tous ceux qui auront besoin de les consulter.

Le bibliothécaire nous dit, dans son rapport, qu'il vient de publier un troisième supplément au catalogue de la bibliothèque. Il se divise en deux parties.—La première comprend tous les ouvrages qui se rapportent à la navigation, et la seconde, toute espèce d'ouvrages sans distinction. La première partie renferme 800 volumes et la seconde 400.

Il est déplorable que l'on ait réduit l'octroi de la bibliothèque de 5 à 3000 dollars. La première somme était à peine suffisante pour payer les dépenses ordinaires et faire l'achat de nouvelles publications.

On a peut-être pensé que la translation de la bibliothèque du département de l'instruction publique à celle du parlement était une raison suffisante pour motiver cette réduction de l'octroi législatif; mais on doit remarquer que le but que l'on s'était proposé dans la formation de la bibliothèque du département de l'instruction publique était bien différent de celui que l'on a en formant celle du parlement: et que les livres qui proviennent de la première ne peuvent avoir qu'une bien petite importance une fois rendus à leur dernière destination. C'est pourquoi nous nous joignons de tout cœur au bibliothécaire, M. Lemay, pour demander que le ci-devant octroi de \$5,000 soit continué à la bibliothèque de notre législature locale.

UNE PROMENADE À CHICAGO

Cette ville ne mérite pas seulement par sa position géographique à l'ouest du Niagara, de former notre seconde étape à travers les merveilles de la grande république américaine; elle en est encore à tous égards une des plus grandes et des plus frappantes curiosités.

Chicago compte à peine quarante-cinq ans d'existence, et sa population atteint déjà le chiffre de 500,000 âmes. C'est le premier marché du monde pour les grains, le bétail et les viandes salées. Bien plus à l'intérieur de la vaste région occupée par l'Union américaine, c'est comme un centre naturel où convergent tous les Etats atlantiques: dix-sept chemins de fer conduisent à cette grande métropole de l'Illinois. Toute ligne ferrée partie des bords de l'Atlantique dispute à sa voisine l'honneur de conduire les voyageurs à Chicago de la manière la plus rapide et la plus économique. Aujourd'hui on ne met guère plus de 30 heures pour y aller de New-York. La distance est d'environ 1600 kilomètres, ou deux fois celle de Paris à Marseille.

M. L. Simonin, qui s'est fait une brillante spécialité de tout ce qui a rapport aux Etats-Unis, nous donne dans son nouveau livre, le *Monde Américain*, de curieux renseignements sur Chicago.

En 1830, il n'existait vers la pointe sud-ouest du lac Michigan qu'un petit fort bâti par le gouvernement fédéral pour tenir en respect les Indiens. On l'appelait *Fort Dearborn* ou *Chicago*, et ce dernier nom était déjà apparu dans les cartes des explorateurs, surtout des pères jésuites français du Canada, et qui les premiers, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, étaient passés par ces parages. Il signifie, dit-on, *point* dans la langue des Indiens de ces contrées, et il avait été donné par eux à ce lieu, probablement à cause de la mauvaise odeur qui se dégageait d'un marécage formé par un petit cours d'eau, lequel venait parseusement sur ce point se déverser dans le lac. Ce cours d'eau se nommait la *rivière de Chicago*, et le fort était bâti sur la rive droite, non loin de l'embouchure.

Quelques trappeurs canadiens, toujours à la piste du castor et du bison, quelques

colons hardis, quelques pionniers en quête d'aventures, vivaient à l'abri du fort. C'était là aussi que la fameuse maison Astor, de New-York, entreposait les fourrures que les courageux traitants qu'elle employait allaient chercher jusque sur les rivages de l'Océan Pacifique, dans l'Orégon, à travers tout le continent américain. Plus d'une alerte vint effrayer la petite colonie, et plus d'une fois les Peaux-Rouges surpris les blancs à l'improviste et les massacraient. On les punit comme ils le méritaient, et le civilisé finit par triompher du sauvage. Alors accoururent d'autres colons, et un embryon de ville commença de se fonder: on l'appela Chicago, du nom de la petite rivière qui la baignait. En 1837, la ville était incorporée, c'est-à-dire que son organisation municipale était reconnue; elle comptait déjà plus de 4,000 habitants. Elle envoya bientôt des navires sur les lacs, au Nord jusque dans les anseles les plus éloignées du lac Supérieur, à l'Est sur tous les ports du lac Erie jusqu'à Buffalo. Elle profita du canal de l'Erie pour faire avec Albany et New-York un certain commerce. Elle reçut, elle accumula dans ses greniers automatiques ou élévateurs tout le grain que produisaient les fermes de cette partie de l'Ouest, et expédia ces grains par eau jusqu'à New-York, Montréal et Québec. Un jour même elle eut l'audace d'envoyer un de ses navires jusqu'à la mer par les lacs, les canaux, le fleuve Saint-Laurent, et là de l'expédier sans transbordement jusqu'à Liverpool à travers tout l'Atlantique; ce fait s'est depuis renouvelé plusieurs fois.

Les forêts qu'on défrichait dans les Etats et les territoires environnants produisaient beaucoup de bois. Ces bois étaient débités dans les scieries mécaniques en bardeaux, douelles, planches, madriers, poutres équarries. Chicago entreposa ces matériaux ouvrés en amas énormes dans des docks spéciaux, et en fournit à tous ceux qui s'adressèrent à elle. Elle fit mieux, elle se mit à confectionner avec cela des maisons, et les expédia au loin toutes faites, du style voulu et par pièces numérotées. Elle devint bien vite ainsi le premier marché de bois de toute l'Amérique du Nord, comme elle était déjà le premier marché de grains et allait devenir la place la plus importante pour le commerce des viandes salées. Pour cela, qu'avait-elle à faire? Recevoir, abriter dans un immense parc voisin de la cité tout le bétail provenant des fermes de l'Ouest, et dépecer, saler, fumer et mettre en barriques dans ses nombreuses boucheries, dans ses vastes abattoirs à vapeur, la viande fournie par ce bétail, pour l'expédier ensuite à travers le monde entier. C'est là ce qu'elle entreprit, et l'on cite aujourd'hui tel de ces abattoirs où l'on peut tuer 12,000 porcs par jour, et où l'on vient de trouver le moyen, en usant convenablement de la glace, de travailler même en été.

Non contente d'avoir imaginé ou du moins importé chez elle cette intéressante industrie, Chicago a voulu en avoir d'autres: des tanneries, des minoteries, des forges, des usines pour le raffinage des minerais d'argent, des manufactures de pianos, des machines agricoles, d'autres fabriques non moins importantes, y ont été établies. C'est aussi un grand entrepôt de houille, de métaux, de thé, de café, de produits combustibles de tout genre: tout le *Far-West* vient s'alimenter là.

La population de cette merveilleuse ville doubla en quelques années. Chicago, qui n'avait que 4,000 habitants en 1837, en avait 225,000 trente ans après. En 1870, le recensement décennal de l'Union en constatait 300,000. En 1872, malgré les suites de l'effroyable incendie de l'année précédente, dont la date est à jamais ineffaçable, si les traces en ont déjà presque entièrement disparu, le chiffre de la population, qui était alors de 364,000, avait augmenté de 30,000 sur celui de 1871 (1). Enfin, en 1873, la chambre de commerce de Chicago estimait à 430,000 le nombre

(1) On demandait récemment à un Chicagois combien sa ville renfermait d'habitants: "Je ne saurais vous le dire au juste, répondit-il, je suis absent de Chicago depuis une semaine." Dans ces dernières années, l'accroissement de la population de Chicago a été en effet d'environ 25,000 habitants par an; cela fait en moyenne près de 100 par jour.

des habitants de cette ville, qui est maintenant arrivée à 500,000, et dépassa peut-être un million dans dix ans.

La population de Chicago se fait remarquer par une énergie, une audace indomptable. Elle ne doute de rien et va tous les jours en avant sans s'arrêter à aucun obstacle. Quand il a fallu assurer définitivement le service des eaux potables de cette ville, dont la population augmente si étonnamment chaque année, l'ingénieur municipal, M. Chesbrough, a conçu un projet qui a plu à ces gens hardis. Il est allé chercher l'eau sous le lac, pour l'avoir toujours fraîche et pure, par un tunnel de 3 kilomètres 1/2, et il l'a refoulée, avec secours de puissantes machines, au sommet d'une haute tour, d'où elle se déverse dans toute la ville, à tous les étages de maisons. Deux immenses pompes qui seraient capables d'assécher le lac, travaillent jour et nuit.

Une autre fois, on s'aperçoit que les maisons de la ville s'enfoncent dans le lac de bonc où on les a bâties à la hâte. L'eau dans les crues du lac et de la rivière inonde les rues, descend dans les magasins, dans les sous-sols. Vite un architecte ingénieux se présente; il exhausse chaque maison sur ses fondements au moyen d'une ligne de vis calantes qui la soutiennent tout autour. Sur ses cris puissants, l'édifice s'élève peu à peu, et finalement se comble par de nouvelles fondations. Le paco demeure vide. Des îles tout entières de maisons ont été ainsi exhausées de deux ou trois mètres au-dessus de leur niveau primitif, et ceux qui ont visité l'exposition universelle de 1867 à Paris, ont pu voir dans la section américaine, les dessins qui représentaient tous les détails de cette incroyable opération. N'allez pas au moins imaginer que les habitants quittaient pour si peu leurs demeures. Ils allaient et venaient, vaquant à leurs travaux habituels pendant qu'on soulevait leur maison.

Voici maintenant bien autre chose: on ne s'est pas contenté d'exhausser ainsi les maisons, il en est qui on change absolument de place. Celles-ci sont en bois: on les charge sur une lourde charrette, tirée par plusieurs paires de chevaux vigoureux, et on les transporte vers le nouvel emplacement qu'on a choisi. Pendant ce temps, la cheminée fume et la ménagère vaque à tous les soins de l'intérieur.

Rien ne saurait donner une meilleure idée de l'audacieuse témérité des habitants de Chicago que ce qui est arrivé dans cette ville à la suite de l'incendie des 8 et 9 octobre 1871. Le feu dura vingt-deux heures et ne s'éteignit que devant les eaux du ciel, qui tombèrent avec une violence inouïe; une surface de plus de 800 hectares, le quart de l'étendue de la ville, la surface du bois de Boulogne, fut entièrement brûlée; 17,000 maisons furent détruites, sans compter tous les édifices privés ou publics; 100,000 citoyens se trouvèrent tout à coup sans asiles, et plusieurs centaines de victimes disparurent au milieu des flammes. La perte totale en argent fut évaluée à près d'un milliard de francs. Le lendemain du sinistre, il ne restait plus sur le sol calciné que des décombres, et ça et là quelques pans de murs debout. "C'était comme la prairie aux premiers jours de Chicago," disait à M. Simonin un témoin de ce lamentable désastre. Eh bien! peu de jours après, au milieu des cendres encore fumantes, les architectes tendaient leurs cordeaux et criaient leurs devis. Personne ne perdit courage, toute l'Union d'ailleurs vint au secours de la pauvre incendiée, et Chicago sortit de ses ruines plus resplendissante que jamais. Nulle part on ne rencontre maintenant en Amérique de plus beaux édifices, des rues plus larges, mieux pavées, de plus somptueuses demeures, des hôtels plus gigantesques et à façade plus monumentale. LÉON DIVES.

Deiner ce que quelqu'un renme. Vous priez une personne de vouloir bien se mettre à l'écart et loin de vos yeux. Vous lui dites de renmer quelque chose, à la condition qu'au moment même où elle renmera l'objet elle vous adressera cette question: Qu'est-ce que je renme? Aussitôt que la personne vous a dit ces mots: Qu'est-ce que je renme? vous répondez: la langue, et vous devinez juste.

LES GANTS

L'histoire des gants, comme celle du costume, est intimement liée à l'histoire de la civilisation. A l'origine, les gants sont en peaux de bêtes pour les agriculteurs; recouverts d'écaillés métalliques pour les hommes de guerre; en peau fine, en soie brodée d'or pour les mains délicates. Ces trois divisions correspondent, en effet, aux temps barbares, au moyen âge et à la renaissance. Avant d'arriver à l'époque moderne, nous allons étudier leurs transformations successives.

Le mot *gant* vient de la basse latinité, *gautas*, mot qui est d'origine germanique; en provençal *gant*, en catalan *gant*, en espagnol *gante*, en italien *gante*, en suédois *gant*.

L'origine des gants remonte à la plus haute antiquité. Il en est parlé dans la Bible, aux livres de *Ruth* et des *Rois*. La supercherie à laquelle eut recours Jacob pour extorquer la bénédiction d'Isaac servait, à elle seule, pour établir la preuve de l'usage des gants de peaux de bêtes aux temps bibliques.

Après la Bible, nous retrouvons leur trace dans l'*Odyssée*, et nous voyons Laërte arracher les épines dans son jardin, les mains préservées par des gants de cuir.

Xénophon en attribue le premier usage aux Perses.

Athénée parle d'un célèbre gloton qui arrivait au festin les mains gantées, pour manger plus vite et plus aisément, tandis que les autres convives attendaient que les viandes fussent assez froides pour les toucher.

Les gants étaient connus des Grecs et des Romains; mais l'usage n'en était guère utile qu'aux agriculteurs. Virgile montre le vieil Eutelle déposant en *carota* ses gants plombés, après la victoire. A Rome, Scipion Nasica mécontente un électeur aux mains calleuses, en lui faisant une question sur celui qui avait fabriqué ses gants.

On trouve sur des urnes sépulcrales antiques des images gantées. Il en existe plusieurs sur la colonne Trajane. Pline le Jeune, en voyage, fait prendre des gants à son secrétaire pour qu'il puisse continuer à écrire malgré le froid.

Il est question des gants dans les *Capitulaires* de Charlemagne et dans les *Acta Sanctuarum*: *Chirothecas vulgo wantos vocant*. Il en est fait mention dans la *Chanson de Roland*, dans le *Roman de la Rose*, dans Froissart, etc.

Sous Philippe Auguste, le gant jeté sert d'invitation pour en appeler au *Jugement de Dieu*. Celui qui relève le gant accepte le défi.

Lorsque Conradin se vit ravir la couronne et la vie par le duc d'Anjou, il protesta en montant sur l'échafaud et jeta son gant au milieu de la multitude, demandant qu'il fût transmis à un prince de sa maison. Ce gant, ramassé par un chevalier, fut porté à Pierre, roi d'Aragon, qui, en vertu de cette transmission indirecte, fut couronné ensuite à Palerme.

Le *gantilet* étant un symbole de provocation en champ clos ou d'assignation en justice, c'est sans doute pour cette raison qu'il fallait avoir les mains nues pour se présenter devant un supérieur, pour signer l'acte de mariage, imposer les mains dans la cérémonie du baptême, approcher de la Sainte Table, entrer dans un lieu qui commandait le respect. On lit dans la *Vie de saint Vauboury* qu'un clerc étant entré dans une église sans ôter ses gants, ils restèrent collés à sa peau.

Il était défendu aux juges royaux de siéger avec des gants. Les magistrats du ministère public n'étaient pas astreints à cette règle; mais leurs gants étaient en fil. Comme trace des anciennes prohibitions, il est encore défendu de porter témoignage en justice la main gantée. Suivant l'étiquette du cérémonial de cour, on ne pouvait paraître que les mains nues devant le roi, les princes et les princesses.

Les gants étaient aussi le symbole de l'autorité, et ceux qu'on bénissait à Reims, dans la cérémonie du sacre, exprimaient

que le Roi tenait son autorité de Dieu. L'investiture par le gant indiquait la remise des pleins pouvoirs.

C'est en vertu de ce principe traditionnel que le gant servait à reconnaître la suzeraineté du seigneur. Pour lui rendre hommage, le vassal déposait ses gants et son épée. On appelait encore "gants" une redevance féodale, et le don du gant marquait autrefois le transport de la propriété.

L'usage des gants fut adopté en France par le clergé. Le concile d'Aix fit un règlement sur leur usage. Le concile de Poitiers les frappa d'interdiction, pour les causes qui avaient autrefois nécessité les *Lois somptuaires*.

"Les cités commerçantes, dit Goethe dans ses *Mémoires*, offraient solennellement des gants pendant la cérémonie qui précède l'ouverture des foires de Francfort. Le renouvellement de leurs franchises se constatait aussi par des dons symboliques offerts en plein sénat au prévôt de la ville. Voici comment, dans mon enfance, on nous rappelait le souvenir de cette cérémonie: Les échevins se réunissaient dans la grande salle impériale, le prévôt les présidait, et le greffier appelait les causes qu'on avait à dessein remises à ce jour-là. Tout à coup une musique bizarre, qui annonçait pour ainsi dire l'arrivée des siècles passés, se faisait entendre, et trois fibres, la tête couverte, le corps enveloppé dans des manteaux galonnés, se présentaient à la barre en soufflant, l'un dans une musette, l'autre dans un basson, et le troisième dans un hautbois. Alors les magistrats suspendaient la séance. L'envoyé d'une des villes hanséatiques entra avec sa suite, et présentait au prévôt les dons symboliques. Ces dons consistaient en échantillons des denrées dont se composait le commerce principal de la cité. Selon l'antique usage, le poivre les représentait toutes; aussi l'envoyé déposait-il devant le prévôt un grand poivrier en bois sculpté, puis il plaçait sur ce vase une paire de gants ornés de glands et de broderies en soie. Ces gants étaient le signe d'une protection accordée avec bonté et acceptée avec reconnaissance. Les empereurs, dans les cas extrêmes, n'hésitaient pas à envoyer ce gage d'alliance aux villes impériales. Après avoir déposé auprès du vase une baguette blanche, sans laquelle il n'y avait pas autrefois d'actes vraiment authentiques, l'envoyé prononçait sa harangue et se retirait avec les fibres."

Les gants ont encore une signification symbolique dans la cérémonie du baptême, et il est d'usage d'offrir une paire de gants à la marraine.

Les Espagnols avaient l'habitude d'offrir des gants aux messagers de bonnes nouvelles. Cet usage s'introduit en France et donna naissance à différents proverbes:

Se donner des gants, pour s'attribuer le mérite d'une chose.

Prendre des gants, mettre des gants, pour signifier qu'on agit ou qu'on parle avec cérémonie.

Un troisième proverbe semble inviter à s'en affranchir au besoin:

Chat ganté n'a jamais pris de souris.

Nous mentionnerons aussi le gant du *Champion*. En Angleterre, à l'avènement du roi ou de la reine et à leur mariage, le gentilhomme investi de la fonction de *Champion du Roi* ou *Champion de la Reine* fait annoncer dans la capitale par des hérauts qu'il jette le gant, en signe de défi, à tout sujet qui aurait la volonté d'élever une protestation. Cette coutume a été encore mise en usage lors de l'avènement de la reine Victoria.

Au moyen âge, les gantelets recouverts d'écaillés métalliques font partie intégrante de l'armure des chevaliers. Encore aujourd'hui, pour les hommes d'épée, la manœuvre des armes blanches est plus sûre et plus facile avec les mains gantées. Sous la féodalité, outre les *gantellets*, il convient de mentionner les *gants de fauconnier*, faits de cuir de buffle, les gants de peau de cerf et de chamois. Plus tard, le gant reste comme préservatif contre le froid et la contagion de certaines maladies. Au XVe, XVIe et XVIIe

siècles, les gants étaient ornés de broderies et de dorures. Les modes italiennes, qui prédominaient alors en Europe, n'avaient garde d'oublier cette partie du costume.

L'usage des gants, comme objet de luxe, date en France du règne de Henri III. La mode en vint d'Angleterre. C'est à partir de cette époque qu'ils firent partie du costume féminin. Les femmes portaient surtout des gants de soie.—Les mouffles, gants d'hiver, étaient en fourrure. Les gants des manants étaient de bure ou de peaux grossières; ceux des nobles de brocart, ou de menu vair.

Il était d'usage à la cour de Catherine de Médicis de porter des gants parfumés. On les appelait *frangipanes*, du nom d'un comte italien, Frangiponi, qui en avait apporté la mode en France. Nous ne ferons que rappeler ici le nom de René le Florentin, qui à l'art de préparer les peaux, joignait la science des empoisonneurs.

Ce n'est qu'au commencement du règne de Louis XIV que les gants de peau deviennent d'un usage général, mais seulement pour monter à cheval, en voyage, à la chasse, ou dans une tenue négligée. Jusqu'au XVIIIe siècle, on était tenu de se déganter en entrant dans les écuries du roi. A la cour, on portait de préférence des manchettes de dentelles qui couvraient une partie de la main. Louis XVIII, fidèle à l'ancienne étiquette, ne porta jamais de gants.

La fashion attache à juste titre une grande importance, non-seulement à la propreté des mains, mais aussi à leur blancheur. L'usage des gants assure l'une et l'autre. Certaines personnes ont l'habitude de coucher avec des gants. En voyage, ils sont indispensables. Les gants sont ainsi entrés dans le costume, comme le chapeau et le nœud de ruban. Dans certaines villes du Midi, ce n'est pas sur les gants, mais sur les chaussures que se porte le luxe des fashionables.

Dans son *Traité de la Vie élégante*, M. de Mortemort-Boisse donne le règlement spécial établi à Londres, en 1839, par d'Orsay:

"Un gentilhomme de la fashion anglaise doit employer six paires de gants par jour: Le matin, pour conduire le briska de chasse, gants de peau de renne. A la chasse, pour courir le renard, gants de peau de chamois. Pour rentrer à Londres en tilbury, gants de castor. Pour aller plus tard se promener à Hyde-Park, gants de chevreau de couleur. Pour aller dîner, gants jaunes en peau de chien. Pour le soir, le bal ou le raout, gants en cannepin blanc brodés en soie. Ce règlement constitue une dépense pour les gants de quarante-huit francs soixante-quinze centimes par jour, soit dix-sept cent quatre-vingt-treize francs soixante-quinze centimes par an (en 1839)."

A Paris, on se borne à deux paires de gants; pour le jour, gants de daim, de castor ou de chevreau de diverses nuances; le soir, des gants paille pour le salon ou pour le théâtre. Il n'y a qu'aux grandes chasses qu'une troisième paire de gants est indispensable.

Les mitaines de soie rappellent les beaux jours de la cour de Louis XIV et le siècle coquet de Louis XV.

On a aujourd'hui les mitaines, les gants de peau, de tricot, de soie, de filet, de batiste, de fil d'Ecosse ou de coton.

Comme une exception qui confirme la règle, on pourrait citer de nos jours un personnage qui a laissé un renom d'élégance et qui ne portait jamais de gants.

On a souvent agité la question au double point de vue de l'élégance et de l'utilité. Une étude n'est pas une thèse, et nous n'avons pas à nous prononcer ici pour ou contre les gants. Il est plus facile de se soumettre à une coutume générale que de la changer. Il convient de garder son chapeau quand on entre dans une synagogue, et d'ôter ses souliers pour entrer dans une mosquée. La mode actuelle exige qu'on soit ganté pour une audience, ou une visite de cérémonie; ôter ses gants dans ces deux cas serait une familiarité déplacée.

Dans une soirée, on déganter la main

droite pour prendre des sirops, des glaces, etc.; mais on remet le gant pour inviter une dame et la faire danser. A un dîner, on retire le gant de la main droite pour le *shute-hand*, et le gant de la main gauche pour passer dans la salle à manger. Cependant il est encore de tradition, dans certains châteaux, de dîner les mains gantées, les hommes en habit, les femmes décolletées, ce qui n'empêchait pas la princesse de***, qui avait une belle main, de manger la salade avec les doigts. Comme particularité, on peut encore citer un trait: le duc et la duchesse de Chaulnes avaient l'habitude d'offrir de l'un des mets qui étaient sur la table avec la même cuiller qui leur avait servi.

Comme préservatif hygiénique, le gant a du bon; comme objet de toilette, il est permis de le considérer comme puéril et empyeux; il a l'inconvénient de comprimer les mains, d'empêcher le fonctionnement des pores de la peau et l'expose à l'absorption de teintures nuisibles. L'usage des gants est un des mille supplices que la mode impose, et que, vrais moutons de Panurge, nous subissons *parce que c'est l'usage*. Au théâtre, au concert, on est ganté. Pourquoi? Les belles mains ne seraient-elles pas un peu victimes de celles qui ne sont pas de forme pure? On a fait jadis la même réflexion pour les eulottes courtes. Hors le cas de froid, de chasse et de guerre, on ne voit de raison à cet usage que pour les évêques, le gant faisant, par tradition, partie intégrale de leur costume ecclésiastique.

CHARLES JOLIET.

LE JEU DE DAMES

CONCOURS POUR LE MEILLEUR PROBLÈME DE DAMES

Nous avons décidé d'offrir une prime à l'auteur du meilleur problème de Dames qui nous sera envoyé d'ici au premier mars prochain, et dans ce but nous ouvrons un concours et nous invitons les amateurs de ce jeu à y prendre part.

Conditions:—1o. Le problème ne devra pas contenir plus de quinze pièces chaque côté, et pas plus de deux Dames. 2o. S'il contient moins de six pièces chaque côté, l'on pourra mettre autant de Dames que l'on voudra. 3o. L'on devra écrire en tête du problème envoyé: "Problème pour le concours de Dames." 4o. Il faudra être abonné à *L'Opinion Publique*.

L'auteur du meilleur problème recevra en prime six mois d'abonnement à *L'Opinion Publique*. Nous nous réservons le droit de publier tout problème qui nous sera expédié.

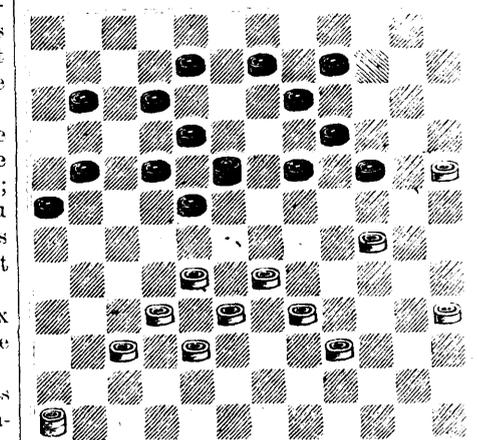
Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

Les solutions doivent être également envoyées à la même adresse.

PROBLÈME No. 55

Par L. H. Charbonneau, Montréal.

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 53

Les Blancs jouent de	Les Noirs jouent de
52	46
56	50
45	38
52	52
46	39
69	63
63	4

et gagnent

Solutions justes du Problème No. 53

Montréal.—Ar. Peltier et Aug. Demers.

Québec.—A. Leclerc et O. Tardit.

La solution de MM. Lemieux et Roussel n'est pas correcte.

SANS COMPARAISON.—Pour la guérison des crampes et des douleurs, rien n'est aussi efficace que *Les Douleurs de tous les Jours*.



EVENEMENTS D'ORIENT. LE CZAR PASSANT EN REVUE LES TROUPES RUSSSES SUR LE CHAMP-DE-MARS A ST. PETERSBOURG.



LE GATEAU DES ROIS.—LE PÉTRISSAGE

L'ENFANT NOUVEAU-NÉ

VIEUX CONTE BRETON

C'était dans l'ancien temps; il y avait des bons et des méchants rois, des femmes douces et aimables, comme des femmes colères et acariâtres. Le roi de Vannes était un roi très-bon, et il avait une fille qu'on appelait Tryphina: elle était bonne et douce comme le lait qui coule mousseux des mamelles de la vache; nul ne l'avait jamais vue se fâcher ni s'aigrir, et les plus méchants devenaient meilleurs en s'approchant d'elle. Le roi n'aimait rien au monde tant que sa fille Tryphina.

Par malheur, la princesse était aussi belle que bonne, et la réputation de sa beauté était allée jusqu'au bout du monde. Elle avait seize ans lorsque le roi son père reçut une ambassade du comte de Cornouailles. "Donne-moi ta fille en mariage, disait Commore, et bien que je sois seigneur du pays où pousse le blé noir, ta fille ne manquera ni de pain blanc ni de viande; elle sera riche et heureuse."

Le roi de Vannes n'était pas aussi assuré du bonheur que de la richesse promise à sa fille; il savait que le comte était un grand seigneur, dont les coffres étaient remplis d'or et les terres de bestiaux; mais il savait aussi qu'il était dur envers ses sujets: il avait vingt ans de plus que la petite Tryphina, et les quatre femmes qu'il avait déjà épousées étaient mortes sans laisser d'enfants et sans qu'on pût savoir ce qu'elles étaient devenues. Tryphina pleurait, elle était effrayée; son père dit aux envoyés du comte: "Ma fille est trop jeune pour se marier encore; remerciez votre maître de la faveur qu'il nous a faite de songer à notre alliance; Tryphina reste auprès de moi."

Les ambassadeurs se retirèrent bien tristes; ils savaient la colère qu'éprouverait le seigneur en apprenant ce refus. En effet, à peine avaient-ils paru en sa présence, à peine avaient-ils expliqué pourquoi ils revenaient sans la princesse, que la redoutable épée de Commore sortait du fourreau, et les trois envoyés gisaient sans vie à ses pieds. Puis Commore fit dire au roi du pays blanc: "Prépare tes armes et tes soldats pour te battre avec moi et toute ma puissance, si tu ne veux pas me donner en mariage ta fille Tryphina."

Le roi de Vannes avait du courage, et les paroles hautaines de Commore n'accroissaient pas son désir de lui confier sa fille chérie, sa Tryphina, que personne n'avait jamais brusquée depuis sa naissance. Il appela ses sujets aux armes, et de toutes parts les gens du pays de Vannes se préparèrent au combat. Ils ne se faisaient pas prier comme ceux du Cornouailles, qui ne marchaient que par crainte de leur seigneur; chacun connaissait Tryphina dans le royaume de son père et tous les hommes étaient prêts à donner leur vie pour elle. Les femmes pleuraient dans leurs maisons.

Déjà les soldats de Commore se mettaient en marche, lorsqu'un saint moine qui avait prêché bien des fois dans le pays blanc, vint trouver Tryphina dans le château de son père. "Comment! lui dit-il, une chrétienne baptisée va laisser les hommes de son pays se tuer pour elle, mourir peut-être en péché mortel et s'en aller tout droit au feu éternel? Si Commore est méchant et dur, qu'importe le bonheur d'une femme pendant quelques années en comparaison du salut de tant de chrétiens?"

La pauvre petite Tryphina tremblait sous les paroles sévères du prêtre; elle avait si grand peur de Commore qu'elle palissait rien qu'en entendant prononcer son nom. Saint Veltas reprit: "Voilà une bague blanche comme le lait; si vous épousez le comte de Cornouailles, et qu'il vous arrive jamais d'être en danger de mort, elle deviendra aussitôt noire comme le fer; envoyez-la alors au roi votre père, et il viendra vous délivrer. C'est votre sort d'épouser Commore; il ne sert de rien de se débattre contre les volontés de la Trinité."

Tryphina n'eût rien dit, elle regardait

la bague d'argent qui brillait à son doigt et qui devait l'avertir des malheurs inconnus qui la faisaient frémir d'avance; elle plia les genoux devant le saint moine. Il accepta cette soumission muette. "Que le grand Dieu du ciel et son saint fils Jésus-Christ vous bénissent, dit-il, et qu'ils vous reçoivent en paradis!" Saint Veltas partit aussitôt pour arrêter les soldats de Commore. Le père de Tryphina résista quelque temps à la résolution de sa fille; mais la pauvre enfant avait fait vœu à Notre-Dame de souffrir en martyr pour éviter le massacre des chrétiens baptisés, et le roi de Vannes, qui se savait moins puissant que son ennemi, consentit à sacrifier sa fille pour sauver son peuple. C'est un triste métier que d'être princesse.

Commore arriva tout joyeux dans le pays de Vannes; la satisfaction qu'il éprouvait d'avoir obtenu l'objet de ses desirs, la beauté de Tryphina, les richesses déployées dans le festin, les nombreux serviteurs qui entouraient le prince, tout cela avait adouci l'humeur farouche du comte de Cornouailles. Bien qu'il eût vu trente-cinq fois pousser et tomber les feuilles, il était encore beau et frais de visage; il était grand et si fort qu'il enlevait un bœuf par les cornes; ses yeux n'étaient pas bienveillants et calmes comme ceux du pays blanc, ils brillaient au contraire d'un feu sombre; mais le père de Tryphina avait conçu une si mauvaise idée de son futur gendre, qu'il fut content de le voir si bien fait et de si joyeuse humeur. Après les fêtes du mariage, quand on eut tué cent bœufs et trois cents moutons, et que le royaume tout entier eut bu et mangé pendant trois jours, Commore emmena sa jeune femme, que saint Veltas bénit encore une fois avant son départ. "Le paradis de Dieu vous attend quand vous aurez un peu souffert," dit-il à l'épousée. Tryphina frémit, mais elle leva les yeux vers le ciel: elle avait fait son sacrifice.

Pendant plusieurs mois, la nouvelle comtesse se demanda bien des fois pourquoi Commore avait passé naguère pour un prince cruel; il était bon pour elle, et comme il avait beaucoup d'esprit, il trouvait moyen d'amuser sa jeune femme dans le pays du blé noir, si bien qu'elle regretta à peine le royaume blanc. Chaque jour un nouveau plaisir attendait la maîtresse du lieu, chaque jour de nouveaux présents attestaient l'amour de son mari; elle avait perdu l'habitude de regarder sa bague, qu'elle consultait naguère à chaque instant. "Quel danger pourrait me menacer auprès de Commore?" disait-elle, oubliant que c'était Commore qu'elle avait craint naguère.

Les gens du pays noir ne reconnaissaient plus leur seigneur. "Il est malade ou ensorcelé, disaient ses proches serviteurs, car il n'aime plus le sang." Lorsqu'il s'irritait contre un coupable et que ses yeux lançaient des éclairs, un mot de la comtesse suffisait pour apaiser sa colère et pour obtenir l'adoucissement de la peine. Dans toutes les églises, dans tous les monastères du pays noir, on faisait des prières pour obtenir la longue vie de Tryphina. Saint Veltas avait reçu de Commore un vaste domaine pour construire un monastère; il venait parfois voir la comtesse; mais lorsqu'elle parlait à demi-voix de son bonheur, honteuse des terreurs qu'elle avait naguère manifestées au moine, le saint hochait la tête: "Le Maure changerait-il sa peau et le léopard ses taches?" Il ne se fiait pas à la douceur nouvelle du comte Commore.

Une affaire appela au loin le seigneur du pays noir; sa femme pleurait, lui demandant de l'emmener avec lui. "Non, dit Commore; amuse-toi en mon absence; tu restes ici souveraine maîtresse, et je reviendrai bientôt pour te retrouver.—Je ne sortirai point du château en ton absence, dit la comtesse, comment me divertirais-je quand tu seras loin de moi?" Et lorsque le comte revint après son voyage, il trouva sa femme pâlie par sa réclusion volontaire; elle rougissait cependant de plaisir et de confusion lorsqu'elle tendit à son époux l'ouvrage qu'elle tenait à la main: c'était un petit bonnet de tissu de soie,

garni de dentelles d'argent. Commore frémit à ce muet avertissement, un éclair s'échappa de ses yeux et il sortit sans avoir embrassé sa femme. Pour la première fois, Tryphina avait aperçu ce regard terrible devant lequel tremblaient tous les sujets du comte; troublée et craintive, elle se jeta aux pieds de son crucifix. Lorsqu'elle se releva, ses yeux cherchèrent involontairement la bague d'argent parmi les bijoux précieux dont son mari avait chargé ses doigts; elle ne reconnut pas d'abord l'anneau blanc de lait; la bague de saint Veltas était devenue noire!

La comtesse était timide et craintive; le danger inconnu qui la menaçait la glaçait d'épouvante. Lorsque son mari, sombre et silencieux, vint prendre place au banquet qu'elle avait préparé pour son retour, Tryphina était pâle comme une rose blanche; elle ne dormait pas sous ses rideaux de tapisseries lorsque minuit enveloppa la terre de ses voiles. Comme elle regardait avec effroi les tentures qui cachaient les murs de pierre, elle les vit s'ébranler sous le vent de la nuit, et, une à une, quatre ombres blanches se détachèrent dans l'obscurité, glissant sans bruit jusqu'au lit de la comtesse. Glacée d'effroi, elle les regardait sans parler. La première, pâle et livide sous ses longs cheveux blonds, dit tout bas: "Je suis Dalnet, la première femme de Commore!" La seconde portait au cou des traces bleuâtres et elle dit d'une voix sourde: "Je suis la seconde femme de Commore!" Une plaie sanglante s'ouvrait au sein de la troisième: "Je suis Haik, la troisième femme de Commore!" La quatrième avait le front ouvert: "C'est moi, Nola, qui t'ai devancée, dans les bras du comte de Cornouailles!"— "Voilà ton tour qui vient," répétaient-elles toutes ensemble; tu lui as laissé voir que tu seras bientôt nourrice, et il sait par les devins que son premier enfant le tuera. Nous avons toutes payé de notre vie l'espoir de devenir mères!"

Tryphina s'était redressée sur son lit; l'amour maternel lui avait donné du courage. Comment ravir son enfant au sort qui le menaçait? Elle murmurait entre ses lèvres glacées: "Il faut fuir," mais comment fuir?— "Prends ce poison qui m'a tuée!" dit l'ombre au teint livide;— "prends cette corde qui m'a étranglée," dit celle qui en portait les traces;— "prends ce poignard qui m'a percé le cœur," dit la femme à la plaie béante;— "prends ce bâton qui m'a rompu le crâne," dit la dernière épouse du comte de Commore; et Tryphina s'étant levée sans avoir pu adresser une seule parole à ses lugubres devancières, les ombres s'évanouirent comme elles avaient paru, pendant que la malheureuse comtesse se laissait glisser le long des murailles de la tour au moyen de la corde qui avait étranglé la comtesse Godiva! le poison qui avait tué Dalnet fit taire le chien gigantesque qui errait dans la cour. Tryphina avait encore un poignard à sa ceinture et un bâton à la main lorsqu'elle se mit en marche dans la nuit noire pour retourner au pays blanc et mettre son enfant sous la protection de son père. Comme elle avançait péniblement, chancelant sur les pierres du chemin, s'accrochant aux ronces de la forêt, se heurtant contre les troncs d'arbres, elle entendit au-dessus de sa tête un bruissement d'ailes, et aux premières lueurs de l'aube naissante, elle reconnut son faucon favori qu'elle avait apporté avec elle du royaume de Vannes: "Faucon, mon bon faucon, tu iras plus vite que moi où mon cœur voudrait aller;—porte mon anneau à mon père, il verra que je suis en danger et viendra bientôt à mon aide;" et, coupant avec le poignard une mèche de ses cheveux, elle attacha la bague au cou de l'oiseau, qui partit à tire-d'ailes, comme s'il avait compris que le péril était pressant et le besoin de sa maîtresse extrême. Cependant Commore s'est réveillé de grand matin; il a cherché aussitôt la comtesse; il ne l'a pas trouvée, mais il a aperçu la corde attachée à la fenêtre, il a vu le corps de son chien mort dans la cour, et il a fait seller son cheval le plus rapide. Le feu lui sort par les yeux, les

femmes de Tryphina et les sentinelles du château sont déjà tombées sous son glaive; il vole, mais, de temps en temps, il s'arrête cherchant les traces des petits pieds de la fugitive. Il court comme le vent à travers la forêt, mais une petite voix s'est fait entendre dans un taillis épais: il s'arrête, il écarte les branches de sa main robuste et d'un bond il est à bas de son cheval. Tryphina est là, pâle, la joie et l'effroi dans les yeux: elle berce sur ses genoux un enfant nouveau-né dont elle cherche à étouffer les faibles cris. L'épée du comte a brillé au-dessus de sa tête, la tête de sa femme roule dans les broussailles, teignant de son sang les feuilles verdoyantes. Commore est remonté à cheval et il a repris le chemin du château, laissant le frère nourrisson aux bras de la morte.

Le faucon est arrivé au pays blanc; c'est un jour de fête, tous les sujets du roi de Vannes se pressent sur les places et dans les carrefours. Saint Veltas est venu bénir une nouvelle église; le roi est assis dans la salle du festin avec le moine; les grands sont autour de lui; on mange et on boit, on se réjouit, mais comme il convient à des chrétiens en la présence d'un saint prêtre. Le faucon est entré par la fenêtre, il s'est posé sur la table devant le souverain. "Quel est celui-ci? dit le roi du pays blanc; c'est le faucon que ma fille Tryphina emporta avec elle quand elle me quitta. Ah! mon père, vous avez sagement fait d'empêcher la guerre entre nos deux pays: nul n'a souffert pour elle, et Tryphina est heureuse."

Le saint moine ne répond pas, il examine le faucon. "N'en soyez pas trop sûr, dit-il enfin, le fidèle oiseau rapporte l'anneau de sa maîtresse; la bague est noire, Tryphina est en danger mortel!"

Le roi de Vannes s'est levé, il n'attend pas ses serviteurs, il leur crie: Suivez-moi! et il part au galop de son cheval. A son côté marche la mule de saint Veltas; le paisible animal ne semble pas presser le pas; elle n'est pas haletante ni fatiguée, mais la plus rapide allure du bon coursier de guerre ne peut le séparer de sa pacifique compagne. Le saint et le vieux guerrier s'en vont ensemble chercher la pauvre femme en mortal péril.

Le roi galope à travers la forêt, sans regarder à droite ni à gauche, saint Veltas dit ses prières, et demande sans cesse le secours de Dieu; mais le cheval et la mule se sont arrêtés devant le taillis; un cri plaintif s'échappe du bocage, une voix rauque, étrange, qui répète sans cesse les mêmes paroles: "Pour moi la terre sainte, et pour ma créature l'eau du baptême!" A ces accents douloureux se mêlent les gémissements d'un enfant.

Le roi a frémi jusque sous sa cuirasse, mais saint Veltas a pénétré dans le taillis: à ses pieds git Tryphina dont la tête tranchée profère toujours les mêmes plaintes; le petit enfant qui pleure est toujours dans les bras de la morte. Le père a pénétré sous les buissons à la suite du moine, il reste muet de douleur et de colère, mais la voix du prêtre a retenti dans le silence: "Lève-toi telle que tu es, a-t-il dit, et viens-t'en au château du comte ton mari pour le convaincre et le punir de son crime." Tryphina s'est levée, elle a pris sa tête d'une main et son enfant de l'autre, elle marche, elle ne se plaint plus, le petit enfant se tait dans ses bras.

Le château de Commore est fermé, ses soldats font bonne garde, les serviteurs du roi de Vannes ne l'ont point encore rejoint, le comte de Cornouailles lui-même est sur les remparts; mais, comme s'il craignait d'être reconnu par la vengeance divine, il a pris le costume et les armes d'un simple écuyer, et la visière de son casque est baissée. Cependant les voyageurs approchent des murailles, saint Veltas appelle les sentinelles: "Je demande le comte," a-t-il dit à haute voix. Nul ne répond, car c'est l'ordre du maître; les soldats continuent leur ronde, l'écuyer s'est arrêté en face du saint, mais les larges fossés, les hautes murailles le séparent du bras vengeur, il se sent à l'abri derrière sa visière; ses yeux effrayés ne se peuvent détacher du spectacle qui le frappe: Try-

phina est là, morte et marchant, sa tête à la main et son fils dans les bras !

Soudain l'enfant s'est détaché du sein de sa mère, le nouveau-né s'est laissé glisser à terre, il montre son père d'une main accusatrice : "Le voilà !" dit la douce voix qui parle avant l'heure, et ramassant sur le chemin une poignée de sable, l'enfant la lance contre les triples remparts ; aussitôt les murailles s'écroulent, les portes s'ouvrent, les chaînes se brisent, les tours s'ébranlent jusque dans leurs fondements, l'écuyer a disparu sous les débris, le bon roi de Vannes se lamente : "Les innocents ont péri pour le coupable ! s'écriait-il ; qu'avait fait un écuyer pour être enseveli le premier sous les ruines !" Mais saint Veltas le retient par le bras ; il fait le signe de la croix et s'agenouille auprès des fossés comblés et des remparts détruits : "Descendons en paix la victime dans sa fosse, dit-il en montrant Tryphina étendue sur le sol, Dieu a fait justice du bourreau !"

PROROGATION DU PARLEMENT

Québec, 28 décembre.—A 2 heures, le lieutenant-gouverneur s'est rendu à la salle du Conseil législatif, accompagné de son aide-de-camp, le lieutenant F. Gauthier, et d'un nombreux état-major. Les membres du Conseil législatif et de l'Assemblée législative étant réunis, Son Excellence a sanctionné les *bills* suivants au nom de Sa Majesté :

Acte pour amender et rappeler certains actes et dispositions y mentionnés.

Acte pour pourvoir à la sûreté et à la protection du public dans les théâtres, édifices et salles publiques.

Acte pour changer le nom de William Taylor, de la cité de Montréal, en celui de William Taylor Lindsay.

Acte pour incorporer l'église "Emmanuel" de Montréal.

Acte pour permettre au recteur et aux syndics de l'église Saint-Jude, de la paroisse Saint-Jude, de vendre l'église et la propriété sur laquelle elle est érigée, et d'en construire une nouvelle.

Acte pour amender les actes d'incorporation de la bourse de Montréal.

Acte pour incorporer l'association connue sous le nom de "Société de bienfaisance mutuelle des voituriers de la cité de Montréal."

Acte pour autoriser le bureau des examinateurs pour l'examen des candidats pour l'admission à la pratique comme arpenteurs dans le Bas-Canada, à admettre, après examen, William Crawford à pratiquer comme arpenteur.

Acte pour incorporer l'église Universaliste de la province de Québec.

Acte pour autoriser le barreau de la province de Québec à admettre O. D. Labrie parmi ses membres.

Acte pour consolider et amender l'acte incorporant la ville de Berthier, et l'acte amendement dit acte.

Acte pour incorporer la ville de Saint-Henri.

Acte pour amender et consolider les actes relatifs à la profession de la médecine et de la chirurgie dans la province de Québec.

Acte pour incorporer la Société Mutuelle des menuisiers de Québec.

Acte pour autoriser la communauté religieuse des hospitalières de l'Hôtel-Dieu à acquérir et posséder en leur nom et comme administrant la propriété des pauvres du dit Hôtel-Dieu, d'autres biens, meubles et immeubles, jusqu'à un certain montant.

Acte pour incorporer la compagnie des terres de Montréal.

Acte concernant l'aqueduc de Saint-Jean.

Acte pour diviser la municipalité du township de Cox, dans le comté de Bonaventure et district de Gaspé, en deux municipalités séparées.

Acte pour incorporer la société des Artisans Canadiens-français de Montréal.

Acte pour détacher de la municipalité de la paroisse du Cap Santé, dans le comté de Portneuf, un certain morceau de terre et l'annexer à la paroisse de Sainte-Jeanne de Neuville, dans le même comté.

Acte pour amender l'acte 35 Victoria, chapitre 44, concernant le cimetière de Notre-Dame de la Côte-des-Neiges.

Acte pour autoriser l'association pharmaceutique de la province de Québec à admettre William Whitehead comme licencié en pharmacie.

Acte amendement les actes concernant l'institution de charité connue sous le nom de Sœurs de l'Asile de la Providence de Montréal, et étendant ses pouvoirs.

Acte pour consolider et amender les divers actes incorporant l'Institut des Artisans de Montréal, et pour pourvoir plus amplement aux besoins de la dite corporation.

Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer Central de Québec.

Actes sur les clauses générales des corporations de ville.

Acte amendement l'acte relatif à l'organisation du service civil de la province, 21 Vict., chapitre 8.

Acte pour établir un fonds de retraite et de

secours en faveur de certains employés publics et leurs familles.

Acte pour autoriser la consolidation des statuts généraux de la province de Québec.

Acte pour amender la loi concernant les cours supérieures.

Acte pour amender et consolider les lois sur le gibier de cette province.

Acte pour amender le chap. 93 des Statuts consolidés du Bas-Canada, à l'égard du salaire de certains shérifs.

Acte relatif à la déclaration qui doit être faite par les compagnies incorporées.

Acte pour amender de nouveau la loi relative aux plans cadastraux.

Acte pour changer la partie du chemin de fer du lac Champlain et de la jonction du Saint-Laurent, pour étendre le délai pour l'achèvement des travaux de la ligne, et définir et fixer plus clairement les hypothèques et les droits privilégiés des porteurs de bons de la dite compagnie.

Acte pour amender le chapitre 90 des statuts consolidés pour le Bas-Canada, à l'égard des jugements rendus hors de cette province.

Acte pour incorporer la société du cimetière de Fairmont.

Acte pour ériger le township de Bolton en deux municipalités de district, pour les fins municipales et scolaires.

Acte concernant la compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu du comté d'Hochelaga.

Acte pour autoriser la corporation du village de Notre-Dame de Grâce à faire exécuter un plan de la dite municipalité, et définir les procédés à suivre pour déclarer que le dit plan oblige toutes les personnes concernées et autres fins.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la cité des Trois-Rivières.

Acte pour amender l'acte de la ci-devant province du Canada, 12 Vict., chap. 144, intitulé : "Acte pour incorporer les Clercs Paroissiaux ou catéchistes de Saint-Viateur du village de l'Industrie, dans le comté de Berthier."

Acte pour amender l'acte pour incorporer la ville de Saint-Hyacinthe.

Acte pour amender l'acte de cette province, 39 Vict., chap. 33, intitulé : "Acte pour amender et refondre les divers actes concernant la profession notariale dans cette province."

Acte pour amender l'acte de cette province, 32 Vict., chap. 28, concernant les magistrats de districts.

Acte concernant l'érection du Palais de Justice de Québec.

Acte pour incorporer la compagnie des Chars Urbains de Saint-Jean.

Acte pour ériger le village de la Pointe-au-Pic en municipalité séparée.

Acte pour amender de nouveau l'acte des chemins de fer de Québec 1869 (32 Vict., chap. 81)

Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de Lévis et Kennébec.

Acte pour autoriser la vente de certains biens immeubles affectés de substitution par le testament de Guillaume Morin.

Acte pour détacher certaines terres de la paroisse de Saint-Antoine de Kildare, et les annexer à la paroisse de Saint-Alphonse, dans le comté de Joliette.

Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de l'Hôtel Windsor de Montréal.

Acte pour incorporer la compagnie des mines de Québec.

Acte pour incorporer la bourse de Montréal.

Acte pour changer le nom et les limites de la municipalité du village de la rivière St. Pierre, et pour étendre ses pouvoirs.

Acte pour incorporer la municipalité du village de Sainte-Cunégonde.

Acte pour diviser la municipalité du township de la Malbaie, dans le comté et district de Gaspé, en deux municipalités séparées.

Acte pour détacher une certaine partie de la paroisse de Sainte-Geneviève de Berthier, et l'annexer à la paroisse de Saint-Elizabeth, dans le comté de Joliette, pour les fins électorales, municipales et autres.

Acte pour amender l'article 2042 du Code Civil.

Acte pour amender de nouveau les lois concernant l'instruction publique dans cette province.

Acte pour amender les divers actes incorporant la cité de Québec.

Acte pour autoriser la compagnie des viandes et produits canadiens, à émettre des actions privilégiées.

Acte pour incorporer la Maison protestante pour les femmes sans asile.

Acte pour ériger le village de West-Farnham en ville.

Acte pour amender la loi concernant l'éducation en autant que relative à la cité de Sherbrooke.

Acte pour ériger une nouvelle municipalité de village dans la paroisse de Notre-Dame de Grâces.

Acte pour régler le flottage du bois de corde sur la partie non navigable de la rivière Saint-François.

Acte pour corriger un erreur dans l'acte de cette province, 39 Vict., chap. 40, concernant les limites du comté de Champlain.

Acte concernant le fonds consolidé des chemins de fer de la Province de Québec.

Acte pour amender la loi concernant les subside en deniers accordés à certaines compagnies de chemins de fer et pour autres objets.

Acte pour amender le Chap. 77 des Statuts Refondus du Canada, concernant les inspecteurs et l'inspection des terres.

Acte pour autoriser la vente absolue des biens

immeubles substitués par le testament de feu Thomas Barron, et pour autres objets.

Acte pour amender l'acte de cette province 39 Vict. Chap. 7, intitulé "Acte pour obliger les assurances à prendre une licence."

Acte pour amender l'acte du département du Trésor de cette province.

Acte pour amender "l'Acte pour pourvoir à la sûreté et à la protection du public dans les théâtres, édifices ou salles publiques" passé dans le cours de cette session.

Le Lieutenant-Gouverneur a ensuite terminé la session de la législature locale par le discours suivant :

Honorables Messieurs du Conseil législatif, Messieurs de l'Assemblée législative,

Appelé à remplir la charge de Lieutenant-Gouverneur de cette province, devenue vacante par le décès de mon regretté prédécesseur, je ne puis laisser passer cette occasion sans rendre hommage à la mémoire de cet homme d'Etat dont la longue carrière a été un honneur pour lui et pour le pays.

Ce sera mon ambition, comme c'est mon devoir, de me conformer à l'esprit de la constitution sous laquelle nous avons le bonheur de vivre. Je suis heureux de vous féliciter pour le zèle et l'assiduité que vous avez montrés dans l'étude des mesures importantes qui vous ont été soumises. J'espère que le résultat de vos travaux sera de donner une nouvelle impulsion aux grandes améliorations entreprises dans la province.

Messieurs de l'Assemblée législative,

Je vous offre mes remerciements pour la libéralité avec laquelle vous avez voté les subsides nécessaires.

Honorables Messieurs et Messieurs,

Je fais des vœux pour votre bonheur et celui de vos familles, ainsi que pour la prospérité de notre province.

BULLETIN DES DERNIÈRES NOUVELLES

Québec, 27.—Un accident terrible est arrivé à Lévis hier après midi. Plusieurs hommes étaient occupés à miner le roc pour la construction d'un quai.

M. Dussault, le contre-maitre de M. Pilon, dirigeait les travaux des mines. Il avait préparé six charges dans différentes parties du roc dont cinq avaient fait explosion. Il vida imprudemment les cendres de sa pipe près de la 6^{me} mine qui fit explosion. Un fragment du roc l'atteignit à la tête et le mutila d'une manière horrible. Il expira 25 minutes après l'accident. Il résidait à Lévis où il laisse une femme dans la misère.

Joliette, 27.—L'enquête sur les restes carbonisés des victimes du terrible incendie de la nuit de Noël a eu lieu hier à une heure p. m. Les jurés ont rendu le verdict suivant :

"Que treize victimes sont mortes et ont péri au feu du Couvent des Sœurs de la Charité ou de la Providence, dans la paroisse de Sainte-Elizabeth, dans le comté et district de Joliette ; que le feu a pris naissance dans l'intérieur de la maison et que les jurés n'ont aucune raison de croire qu'il a été mis à dessein, mais au contraire, qu'il s'est déclaré accidentellement et que les dites personnes sont mortes par la volonté de Dieu."

Outre le couvent, le feu a détruit deux dépendances de l'établissement, dont l'une était une grange remplie de foin.

Un autre bâtiment appartenant aux sœurs et servant d'asile pour les orphelins et les aliénés a été sauvé.

Les cadavres n'ont pas été identifiés.

Québec, 28.—A partir de mardi prochain, un train de voyageurs et de fret circulera sur le chemin de fer du Nord, entre Québec et Saint-Jean de Neuville, distance de 26 milles.

New-Haven, Conn., 28.—Le vapeur *King Arthur* est parti ce matin pour Constantinople avec des munitions de guerre achetées par le gouvernement turc. Il emporte : dix millions de balles, dix millions de cartouches Martini, quarante mille six cents fusils de H. Sheel, quarante mille sabres, cinquante millions d'articles divers. Valeur totale de la cargaison : un million trois cent quarante mille piastres.

Londres, 28.—Dans un premier-Londres, ce matin, la *Pall Mall Gazette* dit que la journée ne se passera probablement pas sans que la déclaration d'une guerre où toute l'Europe sera tôt ou tard entraînée, soit définitive. Les puissances demandent une réponse catégorique à la Turquie, "oui" ou "non," il est probable que la Turquie dira "non." Toutefois, il est plus plausible de croire que la réponse définitive se fera attendre. Non pas que la Porte ait aucunement l'air de vouloir céder aux demandes de la Russie. Mais la *Pall Mall Gazette*, rappelant la politique passée de la Russie, dit que ses prétentions actuelles sont formidables, puisqu'elle s'oppose à la présence de quelques gendarmes belges qui formeraient le noyau d'une nouvelle organisation militaire sur le modèle de celles des autres puissances européennes. La Russie est prête à accepter et même à suggérer de nouvelles modifications, parce que les choses ne prennent pas une bonne tournure pour elles. Il paraîtrait que les arsenaux de la Russie ne sont pas aussi bien approvisionnés qu'on le croit généralement, et cette ru-

meur gagne tous les jours du terrain. Le pays est presque en banqueroute et le dernier emprunt national a presque entièrement manqué, ce qui montre qu'on ne pourra jamais tirer beaucoup d'argent du peuple pour la guerre.

L'antagonisme de la Russie et de l'Autriche, dans lequel l'Angleterre serait sans doute forcée d'intervenir à un certain point de la lutte, décidera peut-être la Russie à temporiser. En outre, si la Turquie s'aperçoit de ces dispositions, elle fera tout pour que son ennemi ait le temps de réfléchir et de se retirer.

La question présente n'est donc pas de savoir si la Turquie va céder, mais si la Russie va se désister de ses prétentions.

Versailles, 26.—A la Chambre des députés, aujourd'hui, dans le débat sur le budget, il y a eu une chaude passe-à-arms entre Gambetta et Jules Simon, le nouveau ministre. Gambetta a exhorté la Chambre à ne pas se départir de ses droits sur les questions financières. Il a dit que le Sénat n'avait point le droit d'insérer dans le budget des items biffés par les députés. Ce précédent conduirait bientôt les députés à perdre leur initiative dans les mesures financières.

Simon a répondu que la constitution était on ne peut plus claire à cet égard, qu'elle n'établissait pas de différence entre les pouvoirs respectifs des deux Chambres au sujet des finances, si ce n'est que les mesures y relatives doivent être votées d'abord par la Chambre des députés. Il a ajouté que si le conflit entre les deux Chambres se prolongeait, la dissolution devrait s'en suivre. Il croit que la meilleure chose à faire est de prendre un nouveau vote sur les items contestés, afin que le pays comprenne bien qu'il jouit enfin des avantages du gouvernement républicain qu'il a si longtemps désiré.

Si l'on met en question l'existence même de la République, c'est déclarer qu'elle n'est pas stable. Si la République était unie, elle pourrait braver toutes les attaques.

Gambetta répliqua que reconnaître au Sénat le droit d'insérer des items dans le budget, c'est préparer de nouveaux conflits inévitables. Il ne craint pas la dissolution.

Les termes de la constitution sont obscurs relativement aux pouvoirs respectifs des deux Chambres. Une commission mixte, composée de sénateurs et de députés, devrait en préciser les termes.

Malgré l'opposition de Gambetta, les items contestés sont admis sur une division de 359 contre 137.

L'item comportant certaines sommes payables aux soldats et aux aumôniers militaires est également adopté.

Un item accordant un supplément de solde aux généraux en campagne est rejeté, bien que défendu par le général Berthaut, ministre de la guerre.

L'octroi additionnel pour le clergé séculier et pour les bourses dans les séminaires a été rejeté. Les ministres n'ont pas pris part au débat sur cette question.

Versailles, 28 déc., minuit.—La Chambre vient de voter le budget de la marine qui comporte une réduction des traitements des aumôniers de la marine de l'Etat. Division : 412 contre 30.

Le conflit entre les deux Chambres est considéré comme réglé.

Comment maigrir ? "Docteur, je désire maigrir.—Voulez-vous être immédiatement réduite de moitié ?—Certainement.—C'est bien simple : prenez des fonds turcs."

Mystification.—Un marin arrive d'Australie avec une caisse de coquillages précieux. Il en prend un et se rend chez un marchand de curiosité. "Voulez-vous m'acheter ce coquillage ?—Certainement ! c'est superbe.... J'en donne vingt-cinq francs.—Vingt-cinq francs ! s'écrie le marin avec joie ; mais me voilà riche !... j'en ai apporté cinq mille.—Douce-ment, dit le marchand, si vous en avez apporté cinq mille.... ça vaut deux sous !"

—Le papier Rigolot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. DELAU,
223, rue McGill, Montréal.

UNE NOUVELLE MERVEILLE EN MEDECINE.—Jusqu'à il y a peu d'années, les remèdes prescrits pour la destruction des vers du système humain étaient de la nature la plus dangereuse et la plus dégoûtante ; les petits enfants, malgré leur résistance, recevaient des doses de dolie, de jalap, de calomel, et d'autres minéraux drastiques et corrosifs, sans que pour cela le but désiré fût atteint. La méthode est maintenant bien différente ; les délicieuses confectations connues sous le nom de "Pastilles végétales de Devius pour les vers" ne manquent jamais de chasser les vers.



LE COURRIER DU DÉSERT

SAINT-FULGENCE

OU

UN PAYSAGE DES BORDS DU SAGUENAY

A notre vieux ami de collège, M. M. J. A. POISSON, Avocat

Saint, Poisson. Au fond de mon humble ermitage. Presqu'un Polé--le long du Saguenay sauvage! Malgré le beau silence et des bois et des cieux. Malgré les verts aspects dont Dieu charme mes yeux. Il n'est point resté, sans que je m'en confesse, Une imperfection, une forte faiblesse. La soif de converser avec les vieux amis. Qui par le temps qui court me semblent endormis. Tu dors, et tu dors dur; trois longs mois sans m'écrire! Oh! si je pouvais faire un miracle pour rire!... Dit le public lettré et par esprit de raison. Tu te rendrais, mon cher... mmet comme un poisson. Citoyen, je badine; au moment où je cède Au désir de gronder qui malgré moi m'obsède. Je vois qui me désarme un fantôme enchanter. Dont l'aspect radieux calme un peu mon humeur; A travers les vergers de son riche domaine, Dans un joli château qui domine la plaine, Près de l'église, au fond de ce royal bosquet D'érables, de sapins, de frênes--fruits bouquet Qu'Arhabaska, je crois, dans sa mise coquette Porte à son front joyeux comme une verte aigrette. Tu vois l'ami Poisson, registraire actif. Du matin jusqu'au soir à ses bureaux captif. Fier par là de garder à sa chère famille Un sort toujours doré, l'éclat dont elle brille. Dans tes registres noirs perdu comme un mineur. Tu n'apparais souffrant, mais toujours même humeur. Toujours calme et joyeux, la lèvre illuminée D'un bon mot qui demande à prendre sa volée. Sainte apparition! Comment ne pas alors Expier mon courroux par de tendres remords!

* *

Tu voudrais être au fait du pays que j'habite: Parlois-en; ce sera sur le ton d'un ermite! Entre Chicomini, bourg vivant, populaire. Et "la Baïnes-Ha" Ha!" qui fait ouvrir les yeux! Après avoir longtemps sillonné les mitages De ce noir Saguenay sans fond et sans rivages. Entre des caps harés qui surplombent--penchés Par la main de Dieu même au-dessus des rochers-- Le marin aperçoit, dans une anse profonde, Une église haute assise au bord de l'onde; Elle s'élevait sur un large plateau. Et semblait sous son aile abriter le hamac. Ce hamac florissant, mon cher, c'est "St. Fulgence!" Si tu crois que ce nom rime avec indigence. Viens me voir! et le mot, devenu radieux. Comme un rare bijou charmera tes beaux yeux! Pour la première fois, transporté comme en rêve. Je fouillis, l'autre jour, cette lointaine grève. Et comme, cher ami, je me sentais alors Etranger, solitaire, exilé sur ces bords! Pourtant, j'ai vu déjà ma nouvelle Patrie: Je suis que désormais, toujours, toute ma vie. Ce coin de l'univers, dont je fus le pasteur. Sera cher à mes yeux, sera cher à mon cœur. Ici, plus tard, ici j'aurai laissé peut-être Mes meilleurs souvenirs de pasteur et de prêtre. Pourquoi? parce qu'ici, pour la première fois. En présence du ciel, dans le calme des bois. J'ai vu, vu de Dieu seul, goûté la joie extrême De battre les bréviaires qui racheta Dieu même. Ici, loin des parents, loin du seul enchanter. Dont le seul souvenir est un arôme au cœur. Loin des centres connus où le désir de plaire Peut flétrir malgré soi les fruits du ministère. Mais au milieu d'un peuple intelligent, joyeux. Qui marche dans l'exil en regardant les cieux. D'ailleurs, comme ici-bas Dieu veut que l'âme humaine S'attache par la joie et surtout par la peine. Dans mon âme, gravé pour les jours à venir. Je sens que j'ai déjà plus d'un cher souvenir: J'ai vécu, et cependant j'ai déjà sans sa bierre Vu domir plus d'un mort et béni plus d'un frère. Puis, d'autres sont venus, du ciel même exilés. Sur leur front de prosaïtes, mes regards consolés Ont vu couler cette eau qui fait que dans ses langes Un enfant d'ici-bas devient l'égal des anges. Puis, o bonheur profond! j'ai vite rencontré Tous mes chers paroissiens au tribunal sacré: Comme un hôte joyeux, qui verse à coupe rasé. Dans leur cœur repentant, dans leur âme en extase. J'ai versé, tout ému, cette paix qu'ici-bas L'insensé loin de Dieu cherche et ne trouve pas...

* *

J'aime donc, cher ami, ma patrie nouvelle. Et d'ailleurs, pourquoi pas! Elle est bonne, elle est belle! Pourquoi ne pas chérir ce paisible hameau: La main de Dieu l'a fait; peut-il n'être pas beau? Je l'aime quand, l'hiver, ses forêts sur leurs branches Portent la blanche neige avec les perdrix blanches: L'été je l'aime encore; je l'aime quand, le soir. Vers le ciel qui rayonne ou le ciel sombre et noir. Montent ces mille voix des bois et de la plage Qui remplissent les airs d'un solennel ramage: Chants d'oiseaux, chant confus des brins encore en fleurs. Chant mâle et consolé des rudes labourers. On le sent malgré soi, dans son âme attendrie. C'est le chant d'un hameau qui travaille et qui prie! J'aime ses lacs d'azur, et sa grande forêt Où le fusil toujours a du gibier tout prêt; J'aime ses rocs géants et l'aine ses falaises Où dans la verte mousse étincellent les fraises: J'aime tous ses rochers que la charme en vain Voudrait fouiller, meurtrir, avec son nez d'airain. Et sur le flanc desquels l'aimable Providence Fait mûrir les bleuets que cueille l'indigence. Le royal Saguenay forme ici tout devant Une profonde baie où viennent en chantant Se baigner les canards, les pluviers, les sarcelles: De ma fenêtre ici j'entends battre des ailes. Ce gibier que parfois je vise et qui souvient N'en folâtre que parfois le vise et qui souvient. Adroite, à gauche, au loin, sans que pourquoi l'on sache. L'incivil Saguenay se reconnoît et se cache: Sur les bords d'un grand lac on se croirait plutôt. Mais voilà qu'une voile aux yeux paraît bientôt Et comme par miracle, émerge de derrière Quelque gros mamelon, quelque montagne altière: Vite l'illustion s'envole, un blanc "vapeur" Finirait un besoin par dissiper l'erreur. Et s'il faut que ma plume à tes yeux tout décrive En face, mais plus loin, là-bas sur l'autre rive. Un rideau gracieux de collines sans nom. De ce côté d'abord ferme net l'horizon. Puis je tourne la tête, et je vois en arrière Une autre draperie et plus belle et plus fière: Châlon des "Monts" lointains dans la brume noyé: Sur ces pentes d'azur le ciel semble appuyé. L'horizon de mystère ou doit finir le monde! Pour nous tirer d'erreur, que le chasseur réponde: Il nous dira que la commune "le Grand Nord." Qu'habitent l'original et l'ours et le castor. J'admire les donjons de cette immense chaîne. Ceinturant le hameau de leur courbe lointaine.

* *

Pourtant! je me rappelle encore mon premier soir: Les montagnes, les flots, c'était splendide à voir! Ermites s'il en fut, tout seul à ma fenêtre. Je ne m'étais senti jamais plus seul peut-être! Tous ces beaux horizons, je ne les goûtais pas. Avec votre air rêveur, et vos lointains magiques. Vos aspects solennels, muets, mélancoliques.

Splendides horizons, vous m'écrasiez, vraiment! "Autour d'ici, cher ami, tout a changé pourtant: J'admire, et ce pays, coupé de précipices. Mon cœur apprivoisé le chante avec délices. Les premiers jours, pensif, je me disais parfois: "Par-dessus ces rochers couronnés de grands bois. Barrières devant qui l'aigle lui-même hésite. Un pauvre souvenir me fera-t-il visite? Dans cette solitude, enveloppé d'oubli. Comme me voilà bien vraiment enseveli! O Dieu des gais soleils! dans cette grande tombe. Oh! faites qu'à l'enfer jamais je ne succombe!" Maintenant je me dis, résigné, mais confus De ces ennuis d'enfant que je ne commets plus: Qui sait si l'âme, au fond d'un semblable ermitage. Ne sent pas le besoin d'aimer Dieu davantage? Qui sait si du bonheur l'infatigable secret N'est pas tout bonnement de vivre où Dieu nous met? Quant Monsieur l'automne à ses priens partage Cette vigne de Dieu que le démon ravage. Quand sa main paternelle aux yeux de ses enfants Tourne le globelet plein de sorts différents. Tout prêtre avec amour accueille sa parole: S'il va loin, une chose entre autres le console: Sur quelques bords lointains que ses jours soient jetés. A ce tirage il sait que Dieu pipe les dés! Il sait que le bonheur comme les fleurs abonde. Que Dieu, Père prodigue, en a semé le monde! Et d'ailleurs, pour sauver l'âme d'un seul mortel. Vois! chaque ange-gardien laisse bien, lui, le ciel. Radieux d'exercer son humble ministère. Dans ce pays lointain qu'on appelle "la terre!" Et moi, si je suis fidèle à mon devoir. Dans mon cœur d'exilé je puis nourrir l'espoir De sécher plus de pleurs et de sauver plus d'âmes Qu'un ange-gardien même, aux ailes tout de flammes! Et j'oserais me croire un peu mal partagé! D'un pareil sentiment Dieu serait outragé. Mon Dieu, je suis joyeux: dans l'ombre et le silence Ma bouche avec bonheur bénit ta Providence!

* *

P. S. Poisson! mon ermitage est-il assez vermeil? Eh! bien, non! il lui manque un rayon de soleil! Il manque à mon séjour la joyeuse visite De ce porte-exquis, de cet ami d'élite. Dont le commerce aimé nous révèle si bien La beauté de ces mots: "Gentilhomme--et Chrétien!" Songe! si tous ces vers, avec qui je désire T'attirer dans la Baie où mon clocher se raire. Ne me suffisent pas pour prendre un seul "Poisson," A quoi sert, franchement, d'appâter l'hamac?"

[L'Abbé JOS. APOLLINAIRE GINGRAS, Saint-Fulgence, 1876.]

HISTOIRE DE GRAND MONDE

PREMIERE PARTIE

Tom Jones, s'il faut en croire son biographe, rencontra un soir dans les environs d'Upton un vieux misanthrope qui s'était fait ermite; on l'appela l'homme de la montagne. Vêtu d'une peau d'âne, il vivait au fond d'un bois où il n'avait pas de peine à éviter les passants, attendu qu'il n'y passait personne. Il y emportait ses journées, soit à contempler sa longue barbe blanche, soit à observer les plantes et les étoiles. Il professait que tout est beau dans l'univers, excepté l'homme, qui déshonore la création; sa misanthropie lui venait d'avoir été dans ses jeunes années abandonné par sa fiancée, trahi par son ami, qui était son obligé. Tom Jones essaya vainement de lui faire entendre raison. "Pourquoi, lui disait-il, vous en prendre à tout le genre humain de vos injures particulières? Vous avez été la victime d'un accident fâcheux; mais, croyez-moi, je connais des hommes sans venin et des femmes sans tache.--Vous êtes encore bien jeune, lui répondit le vieillard, et à votre âge je pensais comme vous."

Raymond Ferray ne portait point une barbe blanche; au moment où commence cette histoire, il avait à peine trente-quatre ans. Il n'était point vêtu d'une peau d'âne, car, s'il s'inquiétait peu de déplaire aux autres, il tenait à se plaire à lui-même. Ce qui lui était commun avec l'homme de la montagne, c'est qu'avant été, lui, aussi, trahi par la femme qu'il aimait, son aventure l'avait rendu misanthrope ou, pour mieux dire, misogyne. A l'âge des passions sérieuses, il avait juré qu'il n'en aurait plus et mis les femmes au défi de forcer l'entrée de son cœur. Il se sentait protégé contre elles par la hauteur de son mépris.

Fils d'un médecin de province qui s'était établi à Paris, il était demeuré orphelin de fort bonne heure. Un oncle lui servit de tuteur, et lui fut plus utile pour gérer son patrimoine, qui n'était point méprisable, que pour le conseiller dans le choix d'un état. Il est superflu de dire aux vignobles de la Bourgogne qu'ils sont nés pour produire du vin; Raymond n'avait pas besoin qu'on l'aider à démêler sa vocation. Après avoir balancé quelque temps entre la poésie et la science, il se résolut à les cultiver l'une et l'autre. L'estimait que l'exacte précision est la vertu des grands; or, et que, si un peu de science éloigne de la poésie, beaucoup de science y ramène. Sa prodigieuse précocité d'esprit avait été l'admiration et l'effroi de ses professeurs. A dix-huit ans, il savait l'hébreu, le persan et l'arabe. La nature l'avait visiblement prédestiné à un métier d'orientaliste. De taille moyenne, robuste et nerveux, maigre, basané, le nez aquilin, les yeux noirs, bien fendus, le regard à la fois vif et caressant, la bouche mince et un peu dure, il avait l'air d'un Arabe; sa physionomie offrait ce singulier mélange de douceur presque féminine et de fierté sauvage, presque féroce, qui est propre à l'oriental. Ses camarades de lycée l'avaient surnommé le Bedouin. Dans leur bouche, ce sobriquet n'était pas une injure. S'ils goûtaient médiocrement

ses manières brusques, où perceait quelque hauteur, en revanche ils appréciaient la sûreté de son commerce, la noblesse de son caractère généreux et franc comme l'or. Sa barbe poussait à peine qu'il avait commencé à rassembler des matériaux pour écrire l'histoire de Mahomet, qui selon lui n'avait pas encore été écrite. Ce devait être son monument. Quelques juges compétents, qui étaient dans le secret de ses portefeuilles, assuraient que le futur biographe du prophète était un homme de génie, qu'il réunissait à une vaste érudition une sagacité peu commune, qu'il était appelé à renouveler l'histoire de l'Orient par d'importantes découvertes. Comme Anse de Villosion, Raymond aurait mérité d'être de l'Institut à vingt-quatre ans. Il s'en occupa peu; il avait l'humeur libre, volontaire, un peu cassante, répugnait à se laisser enrégimenter, et préférait infiniment la science aux corps savants.

Il approchait de la trentaine quand il publia le premier volume de son histoire de Mahomet, qui justifia toutes les prédictions de ses amis. Avant d'écrire le second, il voulut faire connaissance avec l'Arabie. Il y passa deux ans, parcourut à cheval ou à dos de chameau les vallons rochers de l'Yemen, les pâturages du Nedjed, les plages sablonneuses de l'Ascha, devina sous la tente avec le Wahabite et le Bédouin. Par un trait d'audace, qui aurait pu lui être fatal, il voulut visiter les saints lieux. Déguisé en derviche, il se fit recevoir dans une caravane de pieux pèlerins musulmans; il alla prier avec eux sur le tombeau du prophète, avec eux il fit sept fois le tour de la Caaba et baisa dévotement la pierre noire. S'il eût été reconnu, il aurait payé cher sa témérité, et, à vrai dire, il fut plus d'une fois en danger de sa vie; il dit son salut à son teint bronzé, à son nez aquilin, à sa merveilleuse possession de la langue et à sa remarquable sang-froid. De retour à Djeddah, il écrivit un récit de sa pousse, qui parut dans une revue célèbre et attira sur le faux pèlerin l'attention de toute l'Europe. Il publia peu après un recueil de sonnets faits de main d'ouvrier, où respiraient l'Arabie, l'immensité du désert, une sagesse rêveuse qui avait pris le turban.

Raymond n'était pas allé en Arabie à la seule fin d'y converser avec l'ombre de Mahomet; il s'était éloigné de Paris par obéissance. En contemplant l'obéissance quand on aime? Celle qu'il aimait n'était pas libre. Elle lui commanda de partir. Il obéit. Raymond emportait en Orient cinquante projets de travaux, cent problèmes à résoudre et un souvenir adoré, qui donnait du prix à tout le reste. Il s'en entretenait avec lui-même dans toutes les langues qu'il savait. A peine arrivé en Orient, il lui parvint une missive qui lui apprenait que M. de P... n'était plus de ce monde. Cette nouvelle le rendit un peu fou. Il employa huit heures consécutives à contempler la beauté de son avenir dans la fumée de son chibouque. Il se sentait de force à soulever des montagnes, à renouveler tous les miracles de Mahomet. Il lui semblait que, pareil au prophète, les pierres et les plantes le saluaient, que, s'il l'eut voulu, il eût mis la lune dans sa manche. Il répétait dans la joie de son cœur le verset du Coran. "Tu posséderas le jardin promis, qu'arrosent des eaux éternellement fraîches, qu'ombrent des arbres éternellement verts. Là tu seras visité par les anges, qui entreront par toutes les portes." Il n'en demandait pas tant; un ange suffisait à son paradis. Il passa la nuit accoudé à sa fenêtré, le regard perdu dans le firmament; il croyait y voir briller les yeux qu'il aimait.

Quelques mois plus tard, il arrivait à Paris, le cœur en proie à cette délicieuse inquiétude qui accompagne les grandes espérances. Il se demandait:--Quel sera mon premier mot? aura-t-elle la force de parler? aurai-je celle de rester debout devant-elle? n'allons-nous pas mourir de joie l'un et l'autre?--Il arrive, il accourt. Un concierge bourru lui épargne la peine de gravir l'escalier qui menait à son paradis; cet homme cruel lui apprit que Mme de P... était en Italie, qu'elle y faisait son voyage de nocce, s'étant mariée quinze jours auparavant à un agent de change sur le retour.

Le coup fut terrible, il atteignait en plein cœur un homme extrême dans tous ses sentiments, abandonné à sa passion comme un musulman à son destin. Raymond tomba dangereusement malade; pendant six mois, il fut entre la vie et la mort. Cependant, la vigueur de sa constitution l'emporta. Il sortit vivant de son lit, mais il n'était plus que l'ombre de lui-même. Mahomet, l'Arabie, ses talents, ses rêves d'avenir et de gloire, il ne ressentait plus pour tout ce qu'il avait aimé ou espéré qu'une profonde et amère indifférence. Il était comme détaché de sa propre vie; le Raymond Ferray qu'il avait connu pendant trente ans lui semblait un étranger qui avait succombé aux suites d'un accident. Impatient d'oublier tout à fait ce mort, il résolut de quitter Paris pour dépayser ses souvenirs, d'aller enterrer dans quelque retraite fermée aux humains sa désespérance et ses colères, qui s'étendaient à toute la race d'Eve et d'Adam, car s'il détestait toutes les femmes, il ne pouvait pardonner aux hommes de se laisser gouverner par elles. Il se trouva que, pendant son séjour en Arabie, un de ses oncles, marié à une Genevoise, était mort sans enfants, laissant à son neveu une petite terre située à trois quarts de lieue de Genève. Il s'avisait que cette terre, qui s'appelait l'Ermitage, pouvait bien être son fait. Qu'il fut en état de voyager, il se mit en route pour visiter son héritage, qui lui plut. Une jolie maison plantée sur la crête d'un coteau, un verger en pente, trois grands saules au milieu d'un pré, dans le bas un petit bois de frênes et

de peupliers au bord d'une eau courante--pouvait-il trouver mieux? S'il avait résolu de s'enterrer, il n'était pas de ces gens à qui tout est égal, et qui, pourvu qu'on ne les secoue pas, s'accoutument d'un enterrement de dernière classe. Il entendait jurer de quelque confort dans son cercueil; il y fut bientôt installé.

Le prince de Ligne a dit que l'agriculture et la métaphysique sont deux retraites honorables, où, si l'on peut encore être trompé, du moins on l'est plus par les hommes. Raymond, qui avait de la facilité pour tout, s'entendit bien vite à cultiver son jardin; il y employait le meilleur de son temps. Le soir, il philosophait. Il avait répudié à jamais ses études favorites, comme si elles eussent été les complaisances de son infortune; l'arabe et le persan lui étaient également odieux; il rougissait de penser qu'il avait coupé jadis dans la langue de Saadi des madrigaux en l'honneur des beaux yeux de Mme de P... Cependant, comme il fallait quelque occupation à un esprit si actif, il conçut le projet de traduire en vers Lucrèce, ce hautain contempteur des dieux et des passions, le plus sombre des grands poètes, le seul qu'il prit encore plaisir à lire. Il en possédait une édition rare. Il jugea inutile d'écrire dans la marge comme certain commentateur anglais: "Nota bene, quand j'aurai terminé mon livre sur Lucrèce, il faudra que je me tue."--Sortant à peine d'une maladie qui l'avait rudement éprouvé, il aimait à se persuader qu'il en avait dans l'aile, et que sa vie serait plus tôt finie que sa traduction.

Quelle que fut son aversion pour les femmes, Raymond en avait une avec lui, et il se fût difficilement passé de sa compagnie. Cette femme était Mlle Agathe Ferray, sa sœur. Mince, fluette, presque diaphane, boitant légèrement du pied gauche, la vue basse, les yeux clignotants, le nez pointu, remuant sans cesse les lèvres comme si elle eût conversé avec-elle-même, elle avait l'air attentif et inquiet d'une souris occupée à grignoter une pensée. Assurément elle n'était ni belle ni jolie; mais le sourire qui éclairait ce visage éveillé était presque divin--il exprimait une mansuétude infinie et comme un abîme de bonté. Si Mlle Ferray voulait du bien à toute la création, y compris ses poules et ses chats, elle réservait à son frère le fond de son cœur. Elle avait douze ans de plus que lui et lui avait tenu lieu de mère dans son enfance. Pour ne point le quitter, elle avait refusé dans le temps un parti honorable. Ce frère, qui la rudoyait quelquefois, était sa gloire, son dieu et son roman; elle croyait à son génie, elle lui rendait un culte. Aussi fut-elle navrée de douleur quand il lui annonça sa résolution d'abandonner Paris et de briser sa carrière pour vivre désormais en ermite. Elle avait peine à concevoir que, parce que Mme de P... avait épousé un agent de change, ce fût une raison pour renoncer à tout. Après avoir hasardé quelques timides représentations, qui furent mal accueillies, elle se résigna. Elle affecta même d'approuver son frère, d'entrer dans sa querelle avec la vie; toutefois elle se promettait de ramener ce cœur aigri. Elle était optimiste par tempérament; elle tenait--c'était son mot--que tout finit par s'arranger, et croyait du meilleur de son âme à une Providence incessamment occupée de débrouiller les cas embrouillés, de raccommo-der, de ravaler, de rhabiller, de redresser les affaires et les gens qui clochent. Elle se dit qu'il fallait laisser passer la première fougue d'un désespoir qui lui semblait excessif; pleine de confiance dans l'action bienfaisante du temps, elle se tint pour assurée que la raison aurait son jour. En attendant, cette excellente ménagère s'appliquait à rendre la vie agréable à son malade. Elle lui faisait bonne chère, et, faute de mieux, elle l'encourageait à tailler ses rosiers et à traduire Lucrèce. A peine Raymond eut-il passé trois mois à l'Ermitage, elle eut la joie de voir sa santé s'affermir, son humeur s'adoucir, l'âpreté de son chagrin se changer en ce que le fabuliste appelle les sombres plaisirs d'un cœur mélancolique. Il est certain que l'Ermitage était un endroit charmant. Le printemps, un ruisseau, un saule, un rossignol--c'est à peu près le bonheur pour qui n'y croit plus.

Si bien qu'on s'y prenne pour vivre en solitaire, il est rare qu'on n'ait quelque voisin. A une portée de fusil au-delà du ruisseau que Raymond aimait à voir couler, s'élevait une maison élégante, que son propriétaire louait chaque année à quelqu'un de ces nombreux oiseaux de passage que la belle saison attire à Genève. Cette villa, qu'on nommait la Prairie, était demeurée vide et close pendant plusieurs mois; mais dans les premiers jours d'août elle ouvrit ses portes et ses fenêtres, et une étrangère en prit possession. C'était une Anglaise qui approchait de la quarantaine, et qui s'était rendue célèbre dans tous les pays civilisés par sa beauté miraculeusement conservée.

Lady Rovel n'était point de ces femmes qui se cachent, ou qui composent avec le monde, ou qui disent une chose et en font une autre. Ce que lady Rovel faisait, elle le disait; ce qu'elle disait, elle le faisait. Elle était à sa façon une femme à principes, elle professait ouvertement les siens, et déclarait tout haut que sans aventure la vie serait d'un ennui mortel, qu'elle était venue au monde pour y faire sa volonté, et sa volonté bien arrêtée était de ne point s'enrayer; qu'au surplus elle ne devait qu'à elle-même compte de ses actions, et que le qu'en-dira-t-on n'en impose qu'aux sots. Quand une Anglaise se décide à jeter son bonnet par-dessus les moulins, elle le lance si haut que la terre entière le voit tomber.

Lady Rovel avait épousé à seize ans le gouverneur d'une des Antilles anglaises. Ayant constaté, après quelques années de mariage, que son humeur était absolument incompatible avec

celle de l'hon. sir John Rovel, elle avait quitté la Barbade pour revenir en Europe, où elle promenait de capitale en capitale ses cheveux châtains tressés en couronne, ses robes un peu trop voyantes et ses innombrables fantaisies. Superbe, impérieuse, elle savait bien tout ce qu'elle perdait, désespérait son monde, et tout à coup se valait : les heureux de ce monde qui avaient en part à ses bontés, s'étaient vus traités par elle comme des sujets par leur souveraine. Elle exigeait d'eux une soumission absolue, les menait le bâton haut, et à la moindre incartade rompait avec eux sans retour. Le fond de l'affaire est que, comme Diogène, sa lanterne à la main, elle cherchait un cœur qui put correspondre au sien. Elle avait eu plus d'une fois le trouver, et n'avait pas tardé à s'apercevoir qu'elle s'était trompée ; mais quand on a de la science et le génie des découvertes, on ne se rebute pas aisément. Elle continuait de chercher, elle ne désespérait pas de trouver.

Ce n'est pas cependant ce qui incommodait Raymond ; mais il goûtait peu sa façon d'entretenir et de pratiquer le repos. Il est des femmes à qui la faculté recommande en vain la solitude, qui leur est interdite par la nature. Elles exercent une puissance d'attraction à laquelle rien ne résiste ; où qu'elles se posent, elles y deviennent le centre d'un tourbillon. Enfermez un rayon de miel dans un buffet, vous serez bien habile si vous empêchez les mouches d'y courir. Lady Rovel n'était pas depuis trois jours dans sa Prairie que tous les étrangers de distinction qui se trouvaient de passage à Genève eurent vent de son arrivée. Elle connaissait toute l'Europe, et toute l'Europe la connaissait. Jeunes ou vieux, les uns conduits par l'habitude, d'autres par la curiosité, s'empressèrent de forcer sa porte. Elle tint bientôt une cour plénière, et cette cour était bruyante. Tout ce monde allait et venait à cheval ou en voiture ; on déjeunait sur l'herbe, on dînait et on soupaît sur la terrasse, on tirait le pistolet, on causait et on riait. Il y avait le soir des illuminations véritables et des concerts qui se prolongeaient fort avant dans la nuit. Ce grand hourvari chagrinait cruellement les oreilles de Raymond et interrompait ses muets entretiens avec les sylvains de son petit bois, qui avait perdu son mystère. Ce malade aurait volontiers fait mettre de la paille devant sa porte, il adorait les longs silences. Le seul bruit qu'il pût agréer était le murmure d'une eau qui s'écoule, les confidences qu'un peuplier échange à mots couverts avec le vent, et, passe minuit l'aboiement lointain d'un chien de garde qui a des raisons avec un passant ou avec la lune.

Lady Rovel avait deux enfants, un fils qui était resté aux Barbades avec son père, et une fille qu'elle avait amenée en Europe. Miss Meg Rovel n'avait pas encore attrapé ses seize ans. C'était une blonde aux yeux noirs, bien prise dans sa taille, très-formée pour son âge, pleine de force, de santé, vive, remuante, le pied et la main toujours en l'air. On la traitait en enfant, et ce n'était que justice, bien qu'elle se plaignit et maugréât contre les robes courtes qu'on lui condamnait à porter ; mais cette enfant en pleine sève promettait déjà d'être un jour aussi belle que sa mère. L'une était une admirable fleur de serre chaude ; en voyant l'autre, on pensait à une superbe pêche d'espallier. Encore un peu de pluie et de soleil, et demain le fruit sera mûr.

Meg avait été pour sa mère tour à tour une idole et un embarras. Lady Rovel était fière de cette beauté naissante ; mais c'est un grand remora qu'un enfant dans une vie accidentée comme la sienne. Quant lady Rovel avait le cœur inoccupé, elle se persuadait qu'elle était la plus tendre des mères et ne voyait rien de plus adorable que sa fille. Cette illusion durait tant bien que mal jusqu'au jour où elle se flattait d'achever d'être sur la piste de l'idéal. Elle passait alors un nouveau bail avec ses idées, et, tout entière à son caprice, elle entreprenait Meg quelque part, comme on se débarrasse d'un paquet qui gêne. Après quoi, son expérience ayant avorté comme les précédentes, dégrisée de sa chimère et renonçant pour jamais, c'est-à-dire jusqu'à la nouvelle lune, à trouver le phénix dont le rêve l'obsédait, il lui souvenait subitement qu'elle avait une fille, que cette fille était nécessaire au bonheur de sa vie. Comme elle avait au repos une excellente mémoire, elle se rappelait exactement où elle l'avait posée, et courait l'y chercher.

C'est ainsi que les choses s'étaient passées à son retour de Syrie, et voilà comment il se faisait que Meg était devenue, elle aussi, la voisine de Raymond Ferray. Si tendre mère qu'elle fût, lady Rovel ne trouvait dans sa vie tourbillonnante que trois minutes chaque jour pour s'occuper de l'éducation de sa fille. L'enfant croissait comme il plaisait à Dieu, sous la garde d'une négresse languoureuse nommée Pamela, laquelle ne la gardait guère, sa seule étude étant de se requinquer, de contempler son nez camus et ses dents blanches dans un petit miroir de poche qui ne la quittait pas. Aussi Meg était-elle à peu près la maîtresse absolue de l'emploi de son temps. Le travail qu'elle préférait à tous les autres était de jouer à la crosse, de se balancer sur les échalliers, de grimper aux arbres, de pêcher des écrevisses dans le ruisseau, de déchirer ses robes à toutes les broussailles. Dans ses promenades, elle échappait sans cesse à l'indolente Pamela, qui la redemandait à tous les échos, criant d'une voix nasillarde : — Meg, revenez donc ! Meg, où êtes-vous ? Meg, prenez garde, les écrevisses vous mangeront ! — Raymond entendait de son jardin ces longs appels, et soupirait de tout son cœur que Meg fut mangée une fois pour toutes. Il avait

d'autres griefs plus sérieux contre cette terrible enfant. Elle avait des notions assez vagues sur le tien et le mien, un goût prononcé pour la marande. Il la soupçonnait de franchir quelquefois le ruisseau pour venir faire main basse sur ses espaliers. Il la guetta, la surprit en flagrant délit ; mais, souple comme une anguille, la jeune picoreuse lui glissa entre les doigts et s'enfuit à toutes jambes en le narguant.

Mlle Agathe Ferray était loin de partager les ire de son frère contre leurs voisines. L'indulgence, cette fille du ciel, s'était bâti dans son cœur un temple inviolable, le sanctuaire de ses grâces. Cette débonnaire personne comprenait tout, excusait tout, pardonnait tout. Lorsqu'on lui conta les forfaits de quelque sacrifiant, elle commençait par se récrier, par s'indigner, puis elle ajoutait bien vite : — Et pourtant, quand on y réfléchit, cela s'explique, et si l'on pouvait obtenir de ce scélérat qu'il promit de ne pas recommencer, eh ! bon Dieu ! il faudrait lui pardonner. — S'il y avait beaucoup de gens du caractère de Mlle Ferray, il n'y aurait plus de procès dans ce monde, les tribunaux chômeraient, les avocats fermeraient boutique. Ses yeux révélaient les exquis bienveillances de son âme, ils semblaient crier comme les anges du Seigneur : Paix sur la terre ! bonne volonté envers les hommes ! Au surplus, elle avait une autre raison de prendre en patience les déportements de lady Rovel et de sa fille. Pour sainte qu'elle fût, elle ne laissait pas d'être femme ; elle ne s'accoutumait guère d'une vie trop unie, à l'abri de tous les incidents. Je soupçonne que sainte Thérèse elle-même n'était pas fâchée d'avoir des voisins et de savoir ce qui se passait de l'autre côté de sa baie,

..... pour les nouveautés.
On peut avoir parfois des curiosités.

Ce sont les fines épices des vies innocentes. Comme les femmes ont des grâces d'état pour apprendre ou deviner ce qu'elles veulent savoir, et qu'on aime toujours à exercer ses talents, trois jours avaient suffi à Mlle Ferray, sans se remuer beaucoup, pour découvrir à peu près qui était lady Rovel et pour imaginer le reste.

A l'insu de son frère, elle eut l'occasion de voir de près cette lionne britannique et de faire envers elle acte de courtoisie. Les plates-bandes de l'Hermitage renfermaient d'épais buissons de roses moussues d'une incomparable beauté. Lady Rovel, passant à cheval sur le chemin, avisa ses roses à travers la grille, et commanda sans autre cérémonie à son groom de lui en apporter un bouquet. Mlle Ferray, qui se trouvait là, s'empressa de satisfaire à cet auguste désir. Elle fit le bouquet, se donna le plaisir de l'offrir en personne, et fut récompensée de son obligeance par un signe de tête et un sourire olympien.

Deux jours plus tard, se promenant au bord du ruisseau, elle aperçut Meg assise sur l'autre rive, les jambes ballantes, et causant avec une pie approvisée qui faisait ses délices. Mlle Ferray ajusta son lorgnon sur son nez. Après quelques instants de muette contemplation : — Ma belle enfant, s'écria-t-elle, au lieu de voler des pêches, pourquoi n'en demandez-vous pas ? — Meg répondit effrontément : — Chère demoiselle, c'est que les pêches volées ont meilleur goût que les autres.

Et, se levant, elle lui tira sa révérence. Loin de se scandaliser de l'impertinence de Meg, Mlle Ferray avait emporté de son court entretien avec elle une vive admiration pour ses grands yeux noirs, qui semblaient lui manger le visage, et une profonde pitié pour cette enfant abandonnée, pour l'avenir qui lui était réservé. Les exemples que miss Rovel avait sous les yeux, les conversations qu'elle entendait dans le salon de sa mère, les longues heures qu'elle passait dans la solitude, qui est bien souvent l'avocat du diable, tout devait contribuer également à pervertir cette jeune âme. Qui la sauverait d'elle-même et des autres ? L'excellente demoiselle rumina le cas dans sa tête ; à la campagne, on a du temps pour suivre ses pensées, et les siennes couraient si vite qu'elle avait peine à les rattrapper.

VICTOR CHERBULIEZ.
(A continuer)

Les annonces de naissances, mariages ou décès sont pu- bliées dans ce journal à raison de 50 centimes chaque.

NAISSANCE

A Winnipeg, le 8 de décembre, la dame de A. H. Bertrand, écrivain, marchand, une fille.

DECÈS

Subitement, à Ottawa, le 27 décembre dernier, à l'âge de 54 ans, M. Joseph Burau, maître-imprimeur, pendant longtemps prote de l'imprimerie de la Reine et qui remplit ensuite les mêmes fonctions dans l'établissement de M. Desbarats à Montréal. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse, neuf enfants et un grand nombre d'amis, qui tous garderont longtemps le souvenir de ses aimables qualités.

SIROP EXPECTORANT du DR. CODERRE

Pour la TOUX, le RHUME, les AFFECTIONS des BRONCHES, etc., etc.

Sirop du Dr. CODERRE pour les Maladies des Enfants, telles que la Diarrhée, Dysentérie, Dentition douloureuse, etc.

Elixir Tonique du Dr. Coderre, pour les maladies Nerveuses, Débilité et les maladies de la peau et du sang.

Tous ces remèdes si efficaces sont préparés sous la direction du Dr. J. EMERY CODERRE, qui pratique depuis plus de 30 ans, et leur usage est recommandé par les Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. En vente chez les principaux pharmaciens. 7-15-52-2

Prix du Marché de Détail à Montréal

Montréal 4 janvier 1877.

FARINE		GRAINS		LEGUMES		LAITERIE		VOLAILLES		DIVERS	
Farine de blé de la campagne, par 100 lbs.	2 45 à 2 50	Blé par minot.....	1 12 à 1 15	Pommes au baril.....	2 00 à 3 00	Canards (sauvages) par couple.....	0 40 à 0 50	Bœuf à la livre.....	0 05 à 0 06	Sucre d'érable à la livre.....	0 07 à 0 08
Farine d'avoine.....	2 20 à 2 40	Pois do.....	0 85 à 0 90	Parates par poche.....	0 50 à 0 55	do noirs par couple.....	0 50 à 0 60	Lard do.....	0 10 à 0 15	Sirap d'érable au gallon.....	0 90 à 1 08
Farine de blé d'Inde.....	1 20 à 1 30	Orge do.....	0 60 à 0 65	Oignons par douz. de paquets.....	0 50 à 0 60	Canards au couple.....	0 40 à 0 50	Mouton au quartier.....	0 50 à 0 95	Miel à la livre.....	0 10 à 0 12
Sarrasin.....	1 80 à 2 00	Avoine par 40 lbs.....	0 80 à 1 00	Choux par douzaine.....	0 25 à 0 35	Agneau do.....	0 50 à 0 75	Lard frais par 100 livres.....	7 50 à 09 00	Gufs à la douzaine.....	0 20 à 0 16
		Sarrasin par minot.....	1 00 à 1 10			Beuf par 100 livres.....	5 00 à 6 00	Lièvres couple.....	0 20 à 0 25	Haddock à la livre.....	0 07 à 0 00
		Lin do.....	1 00 à 1 20							Saindoux par livre.....	0 14 à 0 00
		Mil do.....	2 50 à 0 00							Peau à la livre.....	0 55 à 0 60
		Blé d'Inde do.....	0 50 à 0 55								

Marché aux Bestiaux

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs.....	\$ 5 00 à \$ 5 50
Bœuf, 2me qualité.....	4 00 à 4 30
Vaches à lait.....	20 00 à 35 00
Vaches extra.....	35 00 à 55 00
Veaux, 1re qualité.....	5 00 à 8 00
Veaux, 2me qualité.....	2 00 à 4 25
Veaux, 3me qualité.....	1 00 à 2 00
Moutons, 1re qualité.....	7 00 à 9 00
Moutons, 2me qualité.....	4 00 à 6 00
Agneaux, 1re qualité.....	3 00 à 4 00
Agneaux, 2me qualité.....	2 00 à 2 00
Cochons, 1re qualité.....	9 50 à 10 00
Cochons, 2me qualité.....	8 00 à 12 50
Foin, 1re qualité, par 10 bottes.....	10 00 à 11 00
Foin, 2me qualité.....	8 00 à 9 00
Paille, 1re qualité.....	6 00 à 7 00
Paille, 2me qualité.....	4 00 à 5 00

Améliorations et Agrandissement.

LES AFFAIRES QUE LA MAISON

A. PILON & CIE.

à faites cette année ont été tellement considérables, grâce au BAS PRIX fabuleux auxquels elle vend toujours ses marchandises, et ses pratiques ayant tellement augmenté, qu'elle s'est vue dans la nécessité d'agrandir son magasin de moitié et augmenter le nombre de ses commis en conséquence.

Maintenant, le magasin comprend 4 immenses étages pouvant aisément contenir 500 acheteurs.

Plus d'embarras et de file à redouter.

Les pratiques peuvent maintenant être certaines d'être servies avec promptitude.

Il y a 100 commis et modistes dans la maison.

Le stock est le plus considérable et le mieux assorti de Montréal.

Nous sommes décidés de faire le plus grand commerce de toute la Province.

Nous avons en mains \$300,000 de Marchandises que nous jetons sur le marché à des bas prix qui ne se sont jamais vus. Nous voulons qu'il soit dit par tout le monde, qu'en effet nous donnons toutes nos marchandises.

Une visite à notre magasin convaincra le plus incrédule que nous disons la vérité et que nous vendons réellement à bien meilleur marché que tout autre marchand de Montréal.

Nous tenons le vrai magasin des familles.

Toutes les pratiques peuvent être certaines de trouver à notre établissement tout ce qu'elles ont besoin en fait de

COTONNADES, LAINAGES,

Tweeds, Draps, Articles de Fantaisie,

CHAPEAUX, ROBES,

Manteaux et Hardes Faites,

à des prix bien plus bas que ceux qui font tant de train avec leurs stocks de banqueroute.

Nous avons 20 Modistes pour les Chapeaux, 15 Modistes pour Robes et Manteaux, 2 Tailleurs de première classe, dans la maison, et 15 Couturières en dehors travaillant continuellement pour les ordres.

Nous pouvons maintenant nous vanter d'avoir le plus grand magasin de la ville, le mieux assorti, ayant la meilleure administration possible et offrant les plus grands avantages à toutes les classes d'acheteurs.

A. PILON & CIE.

615, RUE STE. CATHERINE, MONTRÉAL.

A l'Enseigne de la Boule Verte.

A. PILON.

JOS. R. DUCHESNEAU.

7-37-52-57

MAGASINS A LOUER.

DEUX MAGNIFIQUES MAGASINS,

No. 9 ET No. 11, RUE BLEURY,

A LOUER.

Ces deux Magasins sont chauffés par la vapeur, et l'un est pourvu de tablettes, tiroirs, etc., convenables pour un Magasin de tailleur ou de modiste.

S'adresser à

G. B. BURLAND.

CHROMOS GRANDS et PETITS. Vingt Chromos magnifiques Cartes d'Affaires, douze 6-hautillous pour 25 cts. Catalogue superbement illustré, gratis. Adressez : W. H. HOPE, 26, rue Bleury, Montréal. Quartier-général de Chromos américains et étrangers.

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY

DEVINS, WORM PASTILLES.
The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults.
Le meilleur remède contre les vers chez les enfants ou adultes.
PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS.
APPROUVEES PAR LA FACULTE MEDICALE

On enverra une boîte par la maille à aucune adresse dans le Canada, en recevant 25 cents. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal.

La Santé est une Bénédiction Couronnée de la Vie



Remedes Modeles Anglais DE WINGATE.

Ces précieux remèdes qui ont subi toutes les épreuves, sont les meilleurs que l'expérience et des recherches soignées ont produits pour la guérison des différentes maladies pour lesquelles ils sont spécialement désignés. Ils sont préparés d'après les recettes du célèbre Dr. Wingate, de Londres, Angleterre, et nulle autre que les plus purs ingrédients entrent dans leur composition. Ils sont purs en qualité, prompt en action, efficace en usage, et employés avec succès par les plus éminents Médecins et Chirurgiens, dans les Hôpitaux et la pratique privée, dans toutes les parties du monde.

Epurateur du Sang, de Wingate. — Le remède le plus efficace connu, pour la guérison de Scrofule, Erysipèle, Feu, Volez, Maladies de la Peau, et toutes les Impuretés du Sang, Maladies Chroniques, et Décoloration du Foie. — Un parfait Rénovateur et Vigorateur du système. Mis en grandes bouteilles. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Preservatif de Wingate pour Enfants. — Le plus sûr et le meilleur remède pour la Dentition des Enfants, Diarrhée, Dysentérie, Coliques, et toutes les différentes maladies de l'Enfance. Il apaise les douleurs, et calme les souffrances de l'enfant, et procure un sommeil tranquille. — Le usage dans toute l'Europe de plus de 50 ans. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Pilules Cathartiques de Wingate. — Pour toutes les maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins. Elles sont douces, certaines et promptes dans leur opération ; elles nettoient entièrement le canal alimentaire, régularisent les sécrétions, et arrêtent court les progrès de la maladie. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pilules Nervo-Toniques de Wingate. — Employées avec un succès remarquable pour la Névralgie, Epilepsie, Choléra, Paralysie, Adoucissement du Cerveau, Perte de Mémoire, Dérangements Mental, Faiblesse, et toutes les affections nerveuses. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Tablettes Dyspeptiques de Wingate. — Pour la guérison de la Dyspepsie, Indigestion, Flatuosité, Irritabilité de l'Estomac, Perte d'Appétit, et Débilité des Organes Digestifs. Un aide puissant à la Digestion, et beaucoup plus efficace que les autres remèdes ordinaires. PRIX, 50 CTS. PAR BOITE.

Trochisques Pulmoniques de Wingate. — Un excellent remède pour la Toux, Rhumes, Enrouement, Bronchites, Asthme, et les irritations de la Gorge et des Poumons. Les Orateurs et les Chanteurs publics les trouveront très efficace en donnant du pouvoir et de la clarté à la voix. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pastilles de Wingate contre les Vers. — Un remède sûr, plaisant et efficace pour les Vers, administrés doucement, elles n'injurient pas l'enfant le plus délicat, et sont suffisamment laxatives pour enlever toutes les sécrétions malsaines, et régulariser l'action des Intestins. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Soulage-Douleur de Stanton. — La meilleure Médecine de Famille pour l'usage interne et externe. Il guérit les Crampes et les Douleurs dans l'Estomac, le Dos, les Côtés, et les membres. Il guérit les Rhumes Soudains, Mal de Gorge, Ecrasures, Brûlures, Rhumatisme, Névralgie, et toutes les douleurs et souffrances. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Renovateur des Montagnes Vertes, de Smith. — Nous avons seuls le contrôle dans la Puissance du Canada, pour la vente de ce remède bien connu, lequel, comme Correcteur du Foie, et spécifique pour les désordres bilieux, et les maladies du Foie, est sans égal. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Les Remèdes ci-dessus sont vendus par tous les Droguistes et Marchands de Médicines. Des Circulaires de description sont fournies sur demande, et des prix très simples sont envoyés, gratuitement, sur réception du prix.

PRÉPARÉS SEULEMENT PAR

LA COMPAGNIE DE PRODUITS CHIMIQUES DE WINGATE,

(LIMITÉE) MONTREAL.

7-32-15

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESSARAT.